LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● ATTAF ET NABIL FAHMY PLACENT L'ACTION ARABE COMMUNE FACE AUX CRISES RÉGIONALES

La sécurité du Golfe fait partie intégrante de la sécurité arabe

(P5)

● DEUXIÈME JOUR DE LA VISITE À LA 2E RÉGION MILITAIRE À ORAN



Chanegriha supervise l'exercice « Sakr El-Moutawassit 2026 »

(P5)

MOHAMMED BEN SALMANE :

La paix comme stratégie de puissance face aux fabriques de la guerre

Quand une guerre menée au nom de la sécurité produit l'insécurité.
Au Moyen-Orient, les guerres ne se gagnent plus seulement sur les champs de bataille. Elles se jouent également dans les salles de rédaction, sur les réseaux sociaux, dans les chancelleries et jusque dans les urnes. Le paradoxe est désormais manifeste :
une confrontation engagée au nom de la sécurité régionale a fini par fragiliser les équilibres stratégiques, compliquer les relations entre alliés, menacer les infrastructures énergétiques et remettre en question les garanties de protection sur lesquelles reposait une partie de l'ordre régional.

(Lire en Pages 8 et 9)



● DÉCLARATIONS D'UN SOI-DISANT PORTE-PAROLE DE L'UE CONCERNANT L'ALGÉRIE ET LE NIGER

Sénat : « L'Algérie ne se soumet à aucun marchandage ni à aucun chantage »

(P3)

● 3E ÉDITION DE ARIIS 2026 À ALGER

L'immobilier et l'innovation au service de l'intégration africaine

(P4)

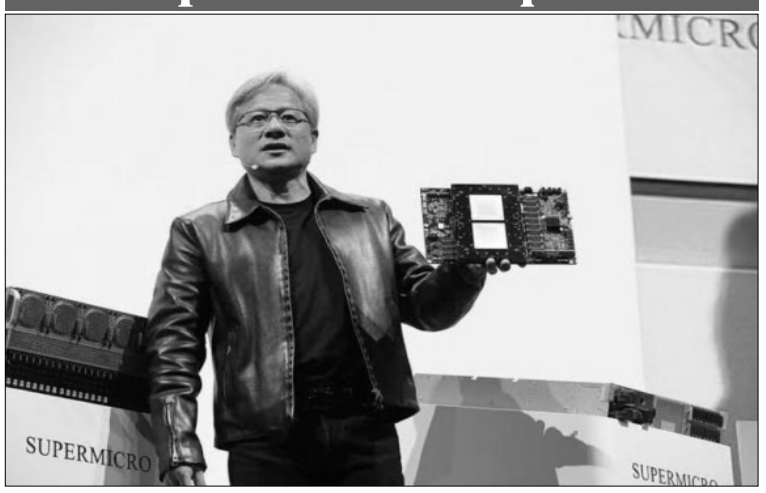
● GAZA

Des milliers de familles sinistrées après des pluies torrentielles

(P12)

EDITION N° 7881 - MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026 - PRIX : 10 DA - ETRANGER : 0,8 EURO - SITE INTERNET : WWW.LEMAGHREB.DZ

Nvidia : l'enquête sur son P-DG Jensen Huang secoue le géant des puces électronique



Les actions de Nvidia ont chuté de plus de 6% à Francfort, le 9 novembre, après l'ouverture d'une enquête interne sur de possibles tentatives d'approche de son P-DG Jensen Huang, par les services de renseignement chinois. L'affaire soulève des interrogations sur la sécurité nationale et l'avenir du dirigeant à la tête du géant américain.

Nvidia traverse une période de turbulences. Le géant américain des semi-conducteurs a annoncé, le 8 novembre, l'ouverture d'une enquête interne visant à déterminer si son président-directeur général (P-DG) Jensen Huang, a été la cible d'une opération menée par des services de renseignement étrangers. La procédure fait suite à des révélations du New York Times sur les relations personnelles du dirigeant avec une femme d'affaires chinoise soupçonnée par les autorités américaines d'avoir travaillé pour Pékin. Selon le quotidien américain, Jensen Huang aurait entretenu une relation avec Alice Huang, ancienne dirigeante de Megaspeed, une entreprise basée à Singapour. Sans lien de parenté avec le patron de Nvidia, elle aurait été identifiée par les autorités américaines comme un agent des services de renseignement chinois, à l'issue d'une enquête. Le journal avait également rapporté que le président américain Donald Trump avait été informé du dossier environ un an auparavant, sans qu'il décide d'intervenir.

Dans un message adressé aux salariés de Nvidia, Jensen Huang a reconnu avoir été infidèle à son épouse, sans donner de précisions sur la nature de leurs liens. L'entreprise cherche désormais à établir si les faits relèvent uniquement de la sphère privée ou si elle pourrait comporter des implications en matière de sécurité nationale. La Chine a rejeté les accusations. « Le récit sur le prétendu espion chinois est une accusation totalement infondée, une calomnie et une tentative de diffamation », a déclaré lundi 9 novembre le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Guo Jiakun. L'affaire a en outre eu des conséquences sur le calendrier de Nvidia en Corée du Sud. Madison Huang, la fille du PDG et cadre du groupe, a renoncé à une visite prévue à Séoul, où elle devait notamment rencontrer la start-up spécialisée dans l'intelligence artificielle Rebellions et participer à une séance de questions-réponses avec Kakao Mobility. Les deux rencontres ont été annulées pour des raisons internes présentées comme inévitables par Nvidia. En revanche, la conférence Nvidia AI Day Seoul, qui doit réunir environ 2 000 participants autour de l'intelligence artificielle et de ses infrastructures, devait se tenir comme prévu.

Burundi : plus de 2850 cas de choléra en dix mois

Plus de 2850 cas de choléra ont été enregistrés au Burundi du 1er janvier au 3 novembre 2026, a déclaré, dimanche, via son compte X, le bureau de l'Organisation mondiale de la santé, OMS, à Bujumbura. « Du 1er janvier au 3 novembre 2026, le Burundi a enregistré 2855 cas de choléra dans 13 districts sanitaires », a déclaré l'agence onusienne.

L'épidémie de choléra sévit actuellement dans à Bujumbura, la capitale économique. Dans la commune de Rumonge riveraine du lac Tanganyika, vers le sud-ouest, une dizaine de cas ont été signalés, avec plusieurs hospitalisations et au moins un décès à domicile.

Les autorités signalent une augmentation inquiétante de cas dans le Nord-ouest de la ville et au sud du pays. Selon le Dr Fidèle Nkezabahizi, ministre burundais de la santé publique et de la lutte contre le sida, la lutte contre le choléra requiert une « coordination des partenaires » et « un engagement des acteurs à tous les niveaux ». « La coordination des partenaires permettra d'intensifier la riposte, limiter la propagation de la maladie et couper la chaîne de transmission de l'épidémie », a-t-il déclaré. « Les efforts conjugués des uns et des autres permettront de renforcer les capacités des acteurs de proximité et favoriser le transfert de compétences, renforcer l'hygiène et la prévention des infections en milieu hospitalier et finaliser le plan multisectoriel d'élimination du choléra », a-t-il ajouté.

Au Burundi, le choléra est particulièrement endémique le long du lac Tanganyika et dans la plaine de la Rusizi, près de la frontière avec la RDC, vers l'ouest du pays. Le manque d'accès à l'eau potable est la principale cause de la propagation de la maladie. Les habitants sont contraints d'utiliser des sources d'eau insalubres, comme les ruisseaux ou le lac Tanganyika, qui sont contaminés.

En 2025, le pays a enregistré environ 3000 cas de choléra, dont 13 décès, d'après les données du Ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida.

France : le Smic augmentera de 1,6 % dès le 1er décembre



Le Smic augmentera de 1,6 % dès le 1er décembre pour atteindre environ 1 502 euros nets par mois à temps plein, soit près de 24 euros supplémentaires, a annoncé lundi 9 novembre le ministre français du Travail, Jean-Pierre Farandou, à l'issue de la conférence sociale réunie à Matignon par le Premier ministre, Sébastien Lecornu, avec les syndicats et le patronat.

Sur les 1,6 % annoncés, un point correspond à l'estimation de la revalorisation automatique prévue en janvier, que le gouvernement avance d'un mois. Les 0,6 point restants constituent le premier coup de pouce de l'exécutif depuis 2012, selon Farandou. En tenant compte des hausses de janvier et de juin, le Smic aura progressé de 5,3 % en 2026, soit environ 75 euros nets de plus par mois qu'à la fin de 2025, a précisé le ministre. La secrétaire générale de la CFDT, Marylise Léon, a salué l'entrée en vigueur anticipée de la hausse, tout en jugeant son ampleur insuffisante. Elle a indiqué que son syndicat participerait aux négociations de branche, évoquant « les quinze jours de la dernière chance ». La secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, a dénoncé des « miettes ».

Lecornu a défendu ce qu'il a présenté comme « la seconde hausse la plus importante en vingt ans ». Interrogé sur les effets de la mesure sur l'emploi, Farandou a cité une estimation de la Dares selon laquelle la hausse de décembre pourrait entraîner la suppression de 5 000 à 20 000 emplois. Le Premier ministre a annoncé que cette analyse serait communiquée aux partenaires sociaux et à la presse. Avant la fin de la conférence sociale, la présidente du groupe La France insoumise (LFI) à l'Assemblée nationale, Mathilde Panot, avait qualifié d'« arnaque » la hausse du Smic envisagée par le gouvernement. Sur RTL, elle a défendu un salaire minimum de 1 700 euros nets par mois, que LFI entend instaurer « extrêmement rapidement » si Jean-Luc Mélenchon remporte l'élection présidentielle de 2027.

« Ce n'est pas un solde pour tout compte », a déclaré le Premier ministre, qui entend obtenir de premières avancées d'ici au début de décembre. Le gouvernement demande aux branches professionnelles d'ouvrir des négociations dès la semaine prochaine pour relever leurs minima conventionnels et, si nécessaire, revoir les premiers échelons de leurs grilles salariales. Un comité associant syndicats et patronat en assurera le suivi.

Lecornu a annoncé qu'il signerait lundi soir une lettre de cadrage sur la réforme des allègements généraux de cotisations patronales, dont le coût devrait approcher 70 milliards d'euros en 2027, selon lui. Un premier décret, attendu cette semaine, doit lier ces allègements au niveau des minima conventionnels. Un autre, prévu d'ici à la fin de l'année, doit permettre aux représentants des salariés de connaître l'ensemble des aides publiques reçues par leur entreprise.

Teddy Riner se lance dans la présidentielle de 2027 en France

Le judoka français Teddy Riner a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle de 2027 dans une vidéo publiée sur le réseau social américain X, appelant à « redresser la France ». « Je m'appelle Teddy Riner et aujourd'hui, je vous le dis les yeux dans les yeux : je suis candidat à l'élection présidentielle de 2027 », déclare le quintuple champion olympique.

« La résignation n'est pas une option. Face aux difficultés de notre pays, l'heure est venue de prendre ses responsabilités », affirme-t-il.

« Je ne serai pas de ceux qui regardent le pays brûler en se cherchant des excuses. »

Le judoka dénonce un « sentiment d'abandon généralisé » et aborde la dette publique, les difficultés des familles à remplir leur panier de courses, l'insécurité et la lourdeur administrative. Il critique également un système dans lequel ceux qui travaillent et respectent les règles « n'en peuvent plus de payer pour tout le monde ».

Il dénonce aussi les discriminations et les inégalités d'accès aux opportunités, refusant que l'avenir d'un jeune puisse être compromis parce qu'il n'a pas « le bon réseau, le bon nom ou la bonne couleur ». « La France n'a pas besoin d'un politicien professionnel qui récite des leçons et se querelle à longueur de journée. Elle a besoin de bon sens, de fermeté, de justice et d'un État qui remet les choses à l'endroit », poursuit-il.

Sénégal : 34 morts dans le chavirement d'une embarcation transportant des migrants irréguliers

Selon l'Agence de presse sénégalaise (APS), une embarcation transportant des migrants irréguliers qui tentaient de rejoindre l'Europe par des voies clandestines a chaviré au large de la ville de Kébémer, dans le nord du Sénégal. Les corps de 34 personnes ont été repêchés, tandis que les opérations de recherche et de sauvetage se poursuivent, selon les informations rapportées.

L'embarcation aurait tenté de rejoindre les îles Canaries, territoire espagnol situé au large des côtes africaines, en passant par la Mauritanie.

Le trajet entre le Sénégal et les îles Canaries dure entre quatre et sept jours, selon le point de départ.

Entamés en haute mer, ces périples se terminent souvent par le chavirement d'embarcations de fortune transportant des centaines de personnes, généralement au large de la Mauritanie.

L'expression « Barça wala Barshak », qui signifie « l'Espagne ou la mort » en wolof, langue locale, illustre également les risques que prennent les jeunes Sénégalais pour rejoindre l'Europe.

3 090 migrants irréguliers morts en tentant de rejoindre les îles Canaries l'année dernière

Dans un rapport publié en décembre 2025, l'organisation non gouvernementale (ONG) espagnole Caminando Fronteras avait indiqué que 3 090 migrants irréguliers avaient perdu la vie en 2025 en tentant de rejoindre les côtes espagnoles, en majorité au départ des littoraux d'Afrique du Nord et de l'Ouest. Caminando Fronteras avait souligné que les îles Canaries « demeuraient la destination la plus meurtrière » pour les migrants irréguliers, mettant en garde contre les traversées de plus en plus nombreuses au départ de la Guinée, particulièrement longues et dangereuses pour les femmes et les enfants.

DÉCLARATIONS D'UN SOI-DISANT PORTE-PAROLE DE L'UE CONCERNANT L'ALGÉRIE ET LE NIGER

Sénat : « L'Algérie ne se soumet à aucun marchandage ni à aucun chantage »

Le Bureau du Conseil de la nation a réagi avec fermeté, hier, aux déclarations de l'Union européenne concernant l'Algérie et le Niger. Dans un communiqué rendu public sous la présidence de Azouz Nasri, président du Conseil, la chambre haute du Parlement algérien a dénoncé une nouvelle ingérence, réaffirmé la souveraineté pleine et entière de l'Algérie et rappelé que la décision d'envoyer des unités de l'Armée nationale populaire hors du territoire national a été prise dans le strict respect de la Constitution, à l'unanimité des deux chambres du Parlement. Le communiqué, s'ouvre sur une condamnation sans ambiguïté du ton et de la démarche adoptée à l'étranger. Il y est question d'un « porte-voix tapageur et immature, dans un nouvel épisode d'une série qui se répète inlassablement, à l'image d'un feuilleton mal mis en scène ». Pour le Bureau du Conseil de la nation, il ne s'agit pas d'un incident isolé, mais d'une habitude. «Une partie qui s'est habituée à s'appuyer sur des critères barbares et une logique dévoyée, ne reconnaissant aucune limite et ne suivant aucune règle, recourant tantôt à ses tribunes, dont elle change au gré des circonstances, pour imposer ses diktats, tantôt à l'arrogance et aux attaques contre des nations souveraines et des États indépendants. » C'est, selon le communiqué, « précisément ce qui s'est produit cette fois à l'égard de l'Algérie, indépendante, souveraine et victorieuse, ainsi que de notre pays frère, le Niger, souverain et indépendant, transformés en terrain propice et en combustible pour servir ses agendas et ses calculs internes mesquins et vils. »

Le Bureau dénonce ainsi le fait que « des parties continuent ainsi de considérer les affaires intérieures de deux pays souverains comme relevant de leur propre ressort. »

UNE DÉCISION CONSTITUTIONNELLE, APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Face à ces critiques, le Conseil de la nation a tenu à rappeler le cadre juridique et institutionnel dans lequel s'inscrit la décision algérienne.

Selon la même source, le Bureau du Conseil de la nation, présidé par M. Azouz Nasri, président du Conseil, tient à rappeler que le Parlement algérien, dans ses deux chambres — l'Assemblée populaire nationale et le Conseil de la nation — a mis en œuvre les dispositions de l'article 91 de la Constitution et approuvé à l'unanimité de ses membres la notification émanant de M. le président de la République relative à l'envoi d'unités de l'Armée nationale populaire hors du territoire national.

Une précision essentielle. L'envoi d'unités de l'ANP hors du territoire national n'est ni une décision improvisée, ni une mesure prise en dehors du cadre légal. C'est une décision qui a suivi la procédure prévue par la Constitution, qui a été soumise au Parlement et qui a obtenu l'approbation unanime de ses membres, dans ses deux chambres. Le communiqué précise également la finalité de cette opération : « une opération visant à protéger les intérêts énergétiques et à donner effet aux dispositions de l'accord bilatéral signé entre les deux pays frères et voisins. »

Il s'agit donc, pour Alger, d'une opération de protection d'intérêts légitimes, menée dans le cadre d'un accord bilatéral entre deux États souverains, l'Algérie et le Niger, deux pays frères et voisins liés par l'histoire, la géographie, la sécurité et des intérêts communs. L'Algérie n'a pas à se justifier devant une partie extérieure pour la mise en œuvre d'un accord qu'elle a librement conclu avec un État voisin souverain. Le Niger, de son côté, n'a pas à être traité comme un « terrain » ou un « combustible » pour des calculs qui lui sont étrangers. C'est le sens profond du communiqué du Conseil de la nation : le respect de la souveraineté des deux pays, et le rejet de toute lecture qui transformerait une coopération bilatérale en prétexte à ingérence.

UNE ALGÉRIE INDÉPENDANTE ET RESPONSABLE

Au-delà du rappel juridique, le communiqué du Bureau du Conseil de la nation porte un message politique fort sur la nature de la position algérienne. Le Bureau du Conseil de la nation rappelle également que l'Algérie, sous la conduite éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, guidée par la lumière de la Déclaration du 1er Novembre 1954 et soucieuse de préserver le legs et le dépôt sacré des martyrs et des moudjahidine, est une Algérie qui a su concilier raison et sentiment, vérité et mirage.

La référence à la Déclaration du 1er Novembre 1954 n'est pas anodine. Elle inscrit la décision actuelle dans la continuité de la Révolution algérienne, dans ses principes fondateurs : l'indépendance nationale, la souveraineté, le refus de toute tutelle, le respect des peuples et la solidarité entre nations libres. « Elle fait le choix d'une position indépendante et responsable et ne se soumet à aucun marchandage ni à aucun chantage. Elle sait parfaitement ce qu'elle veut, ainsi que la voie qu'elle a choisie et sur laquelle elle avance. »

C'est la phrase centrale du communiqué, celle qui a été mise en avant dans son titre : « L'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ne se soumet à aucun marchandage ni à aucun chantage. »

Pour le Conseil de la nation, l'Algérie n'est pas un pays que l'on peut faire plier par des pressions, des déclarations, des menaces voilées ou des campagnes médiatiques. C'est un pays qui a payé le prix fort pour son indépendance, qui connaît le sens du sacrifice et qui avance sur une voie qu'il a lui-même choisie, en toute souveraineté.

Cette position indépendante et responsable se traduit, selon le Bureau, par une capacité à concilier « raison et sentiment, vérité et mirage ». Autrement dit, à ne pas céder à l'émotion ni à la provocation, mais à agir avec lucidité, dans le respect du droit, des institutions et des intérêts supérieurs de la nation, tout en restant fidèle aux valeurs de la Révolution.

REJET FERME DES DÉRIVES ET DES DÉVIATIONS

Le Bureau du Conseil de la nation ne s'est pas contenté de rappeler la position algérienne. Il a également dénoncé avec force la démarche de ceux qui prétendent juger l'Algérie et le Niger. « Tout en réaffirmant son rejet de ces dérives récurrentes et de ces dangereuses déviations qui se répètent, le Bureau dénonce avec la plus grande fermeté cette sortie ainsi que les prétextes qui la sous-tendent. Il souligne que l'Algérie rejette catégoriquement cette attitude régressive, qui ne surprend guère, empreinte de mépris à l'égard de l'ordre international et allant jusqu'à s'inscrire dans le prolongement de politiques coloniales. » Le communiqué va plus loin. Il accuse certaines parties de détourner le droit international de sa véritable portée. « Des parties se sont ainsi mises à détourner certaines dispositions du droit international de leur véritable portée, par défiance et par esprit de reproche, et à dénaturer, au gré de leurs intérêts et de leurs inclinations, les politiques intérieures des États souverains et indépendants, en les détournant de leurs objectifs et de leurs finalités. »

Pour le Conseil de la nation, il y a là une double déviation : d'une part, un usage sélectif et instrumental du droit international, invoqué quand il sert certains intérêts, ignoré quand il les contredit ; d'autre part, une ingérence permanente dans les politiques intérieures des États souverains, présentée comme une défense de principes, mais qui n'est en réalité qu'une défense d'intérêts.

Cette critique vise directement une pratique que l'Algérie dénonce depuis longtemps : celle de certains acteurs qui s'arrogent le droit de juger, de classer, de sanctionner les autres, tout en se plaçant eux-mêmes au-dessus des règles qu'ils prétendent défendre. Une pratique que le communiqué qualifie d'« attitude régressive », « empreinte de mépris à l'égard de l'ordre international » et « s'inscrivant dans le prolongement de politiques coloniales ».

Le parallèle est fort, mais il est assumé. Pour Alger, considérer que les affaires intérieures de l'Algérie et du Niger relèvent du ressort d'une puissance étrangère, c'est nier leur souveraineté, c'est nier leur droit à décider elles-mêmes de leur politique de défense, de leur coopération bilatérale et de la protection de leurs intérêts. C'est, en somme, reproduire une logique coloniale sous des habits nouveaux.

AU LENDEMAIN DU 72E ANNIVERSAIRE DU 1ER NOVEMBRE

Le communiqué du Bureau du Conseil de la nation s'est inscrit également dans un moment symbolique fort. Alors que l'Algérie vient de célébrer le soixante-douzième anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, le Bureau a tenu à rappeler le sens de cette commémoration.« Enfin, alors que l'Algérie a célébré le soixante-douzième (72e) anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, le Bureau du Conseil de la nation tient à souligner que l'évocation des valeurs du sacrifice et l'hommage rendu aux martyrs de notre Révolution victorieuse ne se limitent pas à l'expression de la vénération et de la reconnaissance pour leur bravoure, leurs sacrifices et leur résistance dans la défense de la patrie et de son intégrité. » La commémoration du 1er Novembre n'a pas été, pour le Conseil de la nation, une simple cérémonie de souvenir. Elle a été un acte politique et pédagogique. « Ils résident également dans la valorisation de ce patrimoine symbolique de valeurs et d'enseignements, afin d'ancrer les principes de la Révolution du 1er Novembre dans la conscience des jeunes générations et d'assurer la continuité du message éternel du 1er Novembre. » Il s'agissait, a poursuivi le communiqué, « de resserrer les rangs face aux défis et aux dangers qui nous entourent et qui menacent la région, tout en renforçant l'espoir dans le cœur des enfants de ce peuple généreux, afin de poursuivre résolument la voie de l'édification, du progrès et du développement. »

Au lendemain du 72e anniversaire, le message a été double. D'une part, rappeler que la souveraineté algérienne n'était pas un don, mais le fruit d'un sacrifice immense, celui des



martyrs et des moudjahidine, dont le legs devait être préservé. D'autre part, inviter les Algériens, et en particulier les jeunes générations, à resserrer les rangs face aux défis et aux dangers qui entouraient le pays et menaçaient la région. La région du Sahel, en effet, était confrontée à des menaces multiples : terrorisme, instabilité, ingérences étrangères, crises économiques et sécuritaires. Dans ce contexte, l'unité nationale, la cohésion autour des institutions et la fidélité aux principes de Novembre ont été présentées comme les meilleures garanties pour faire face à ces défis. Le communiqué s'est conclu ainsi sur une note d'espoir et de détermination : poursuivre résolument la voie de l'édification, du progrès et du développement. Une voie qui, selon le Conseil de la nation, passait par l'indépendance de la décision, le respect de la Constitution, la défense des intérêts nationaux et la solidarité avec les pays frères, comme le Niger. En somme, par ce communiqué, le Bureau du Conseil de la nation, présidé par M. Azouz Nasri, a voulu envoyer trois messages clairs. Un message juridique : la décision d'envoyer des unités de l'ANP avait été prise dans le respect de l'article 91 de la Constitution et approuvée à l'unanimité par le Parlement. Un message politique : l'Algérie ne se soumet à aucun marchandage ni à aucun chantage, et rejette toute ingérence dans ses affaires intérieures et dans celles du Niger. Et un message historique : au lendemain du 72e anniversaire du 1er Novembre, les valeurs de la Révolution restent la boussole de la nation, pour resserrer les rangs, protéger la souveraineté et poursuivre la voie du développement.

Hamza B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Préserver les capacités de production des hydrocarbures en plein régime

À Hassi-Messaoud, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a voulu envoyer un message clair : la production ne se maintient pas par hasard. Elle se préserve, elle s'entretient, elle se développe. En visite, hier, dans la région de Hassi-Messaoud (wilaya d'Ouargla), à la tête d'une délégation regroupant les autorités de la wilaya, le P-DG du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, des cadres du ministère et du groupe, ainsi que des représentants d'entreprises nationales et étrangères, le ministre a inspecté des sites de production d'hydrocarbures. Cette visite s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer les capacités nationales dans le domaine des hydrocarbures, du raffinage et de la valorisation des produits pétroliers.

Sur place, le ministre a écouté un exposé sur les sites de production de la région, ainsi que sur les principaux projets en cours et programmés visant à renforcer les capacités de production et à développer l'activité des hydrocarbures.

Préserver les capacités en plein régime, c'est d'abord veiller au bon fonctionnement des installations existantes. Les champs de Hassi-Messaoud, pilier historique de la production nationale, nécessitent une maintenance rigoureuse, un suivi permanent et une modernisation continue pour rester à leur niveau optimal et éviter toute baisse de rendement.

C'est ensuite renouveler les réserves par l'exploration. Le ministre a révélé que « le groupe Sonatrach a réalisé, grâce à ses propres efforts, 18 nouvelles découvertes d'hydrocarbures au cours de l'année 2026 ».

Il a ajouté que « la production primaire d'hydrocarbures a atteint 128 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) à fin septembre 2026 », soulignant que son secteur œuvre, dans le cadre d'un programme de développement à court terme, à « intensifier les efforts d'exploration et à porter la production primaire d'hydrocarbures à 201 millions de TEP à l'horizon 2030 », tout en renforçant la valorisation des ressources nationales à travers l'augmentation du taux de transformation des hydrocarbures. L'objectif est de produire plus, mais surtout transformer plus sur place, pour créer davantage de valeur ajoutée en Algérie.

C'est tout le sens du projet de la nouvelle raffinerie de Hassi-Messaoud. Le ministre a affirmé qu'il constituait « l'un des principaux projets stratégiques sur lesquels mise le secteur pour renforcer les capacités de l'Algérie dans le domaine du raffinage et de la transformation », avec une capacité nominale de traitement de cinq (5) millions de tonnes/an.

Le projet contribuera à satisfaire les besoins du marché national en produits pétroliers, notamment en gasoil et en essence, tout en permettant de dégager des excédents destinés à l'exportation.

Le ministre a également mis en avant l'emplacement stratégique de la raffinerie, à proximité des champs pétroliers de Hassi-Messaoud, ce qui permettra d'améliorer l'efficacité de l'approvisionnement et de la distribution, de réduire les coûts de transport des produits pétroliers vers les wilayas du Sud et d'assurer un meilleur équilibre géographique dans leur répartition, grâce au recours à des technologies avancées dans les domaines du raffinage et de la conversion profonde.

Une réunion de travail et de coordination élargie a été tenue avec les responsables du groupe Sonatrach, les deux entreprises étrangères espagnole et chinoise, chargées de la réalisation du projet, ainsi que les entreprises nationales participant aux travaux. Cette rencontre a permis de faire le point sur l'état d'avancement du chantier et d'examiner ses différents aspects organisationnels et techniques.

Selon le ministre, la raffinerie devrait entrer en phase de production initiale à la fin de l'année 2027, tandis que l'ensemble des installations du projet devrait être achevé à l'horizon 2033.

Au terme de sa visite, Arkab a assuré que le secteur poursuivra la concrétisation des projets stratégiques programmés, le renforcement des capacités de production et de raffinage ainsi que le développement de l'industrie de transformation des hydrocarbures.

R. N.

3E ÉDITION DE ARIIS 2026 À ALGER

L'immobilier et l'innovation au service de l'intégration africaine

Alger s'est transformée, hier, en capitale africaine de l'investissement et de l'innovation. Les travaux de la 3e édition du Sommet africain de l'innovation et de l'investissement immobilier (ARIIS 2026) ont débuté à Alger, avec la participation d'opérateurs économiques, d'investisseurs et de professionnels des secteurs de l'immobilier, du bâtiment, de l'investissement et de l'innovation, représentant plusieurs pays du continent africain.

Au-delà d'un simple salon professionnel, l'ARIIS 2026 se veut un espace de dialogue, de partenariat et de construction d'une vision commune pour le développement du continent. Dans un contexte où l'Afrique cherche à renforcer son intégration économique, à attirer davantage d'investissements et à moderniser ses villes, ce sommet apparaît comme un rendez-vous stratégique.

Cette manifestation, qui comprend un salon et une conférence, sous le patronage des ministères de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, vise à « renforcer le dialogue économique, à promouvoir les initiatives d'investissement et à explorer les opportunités de partenariat et de coopération entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues des différents pays africains », selon les organisateurs.

L'objectif est de faire de la rencontre entre entreprises africaines un levier d'intégration. Non pas une intégration théorique, faite de discours et de déclarations, mais une intégration concrète, fondée sur des projets communs, des échanges d'expertises et des investissements croisés.

FAIRE CONNAÎTRE LES ATOUTS DU MARCHÉ ALGÉRIEN

Cette manifestation a pour objectif aussi de faire connaître les atouts et les potentialités d'investissement que recèle le marché algérien, notamment dans les domaines du bâtiment, de l'immobilier, des matériaux de construction, des services d'ingénierie et des solutions technologiques, et de mettre en avant les capacités des entreprises algériennes dans ces domaines.

L'Algérie dispose en effet d'atouts considérables : un vaste marché intérieur, d'importants programmes de logement et d'infrastructures, une industrie des matériaux de construction en plein développement, des bureaux d'études et des entreprises de réalisation qui ont acquis une expérience solide, et une nouvelle génération de start-up qui apportent des solutions innovantes dans la construction, la gestion immobilière et les villes intelligentes.

En exposant ces capacités, l'ARIIS 2026 veut « exploiter les opportunités de complémentarité entre l'investissement et l'innovation et développer les échanges et les projets communs, de manière à appuyer le processus de développement économique durable sur le continent. »

L'idée est simple : l'Algérie ne veut pas seulement vendre, elle veut co-construire. Co-construire des logements, des infrastructures, des villes durables, avec ses partenaires africains, en partageant son savoir-faire et en apprenant aussi des expériences des autres pays du continent.

LE SÉNÉGAL, INVITÉ D'HONNEUR : UN PARTENARIAT MODÈLE

Cette édition, qui a pour invité d'honneur le Sénégal, vise à mettre l'accent sur l'importance du renforcement des relations de partenariat entre les entreprises algériennes et leurs homologues sénégalaises, particulièrement dans les domaines du développement immobilier, du bâtiment, de l'investissement et des infrastructures.

Le choix du Sénégal n'est pas anodin. Dakar est l'un des pôles économiques les plus dynamiques de l'Afrique de l'Ouest, avec d'importants projets urbains, une forte demande en logement et une volonté affirmée de moderniser ses infrastructures. Alger et Dakar partagent une vision commune : celle d'une Afrique qui se développe par ses propres entreprises, ses propres financements et ses propres talents.

En offrant « l'occasion d'échanger les expertises et les expériences et d'explorer les possibilités de lancement de projets communs », l'ARIIS 2026 veut faire du partenariat algéro-sénégalais un modèle d'intégration sud-sud, reproductible à l'échelle du continent.

INNOVATION, VILLES INTELLIGENTES ET CONSTRUCTION DURABLE

Les travaux de cette manifestation sont axés sur l'examen des opportunités d'investissement immobilier et de développement urbain en Algérie et en Afrique, les perspectives de mise en place de partenariats économiques entre les entreprises, ainsi que le rôle de l'innovation, de la transformation numérique et des nouvelles technologies dans la modernisation des secteurs de l'immobilier et du bâtiment et l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des projets. Le programme du salon et de la conférence prévoit le débat des questions liées à la construction durable et aux villes intelligentes, au



financement des projets immobiliers et aux mécanismes d'attraction des investissements, ainsi que des voies à même de renforcer la contribution des start-up et des entreprises innovantes, en adéquation avec les mutations économiques et technologiques que connaissent les marchés africains. Trois enjeux majeurs se dégagent. D'abord, celui de la construction durable : comment construire plus, plus vite, mais en consommant moins d'énergie, en utilisant des matériaux locaux et en respectant l'environnement ? Ensuite, celui des villes intelligentes : comment utiliser le numérique pour mieux gérer l'eau, l'énergie, les transports, les déchets et les services publics ? Enfin, celui du financement : comment attirer les investisseurs, sécuriser les projets et donner aux start-up les moyens de se développer ?

Sur ces trois questions, l'innovation est la clé. Les start-up africaines, qu'elles soient algériennes, sénégalaises ou d'autres pays, apportent des solutions nouvelles : plateformes de gestion immobilière, modélisation 3D, matériaux écologiques, domotique, gestion intelligente des bâtiments. L'ARIIS 2026 leur donne une visibilité et les met en relation directe avec les investisseurs et les grands groupes du bâtiment.

UN PAS VERS UNE AFRIQUE INTÉGRÉE

L'ARIIS 2026 dépasse le cadre d'un salon de l'immobilier. Il s'inscrit dans une dynamique plus large : celle de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui vise à créer un marché unique de plus de 1,4 milliard d'habitants.

Pour que cette intégration réussisse, il ne suffit pas de supprimer les barrières douanières. Il faut aussi construire des ponts entre les entreprises, créer la confiance entre les opérateurs, harmoniser les normes, et multiplier les projets communs. C'est précisément ce que cherche à faire ce sommet à Alger : transformer la proximité géographique en partenariat économique, et le partenariat économique en intégration réelle. En réunissant à Alger des opérateurs de tout le continent, en mettant le Sénégal à l'honneur et en plaçant l'innovation au cœur des débats, l'ARIIS 2026 envoie un message : l'avenir de l'Afrique se construira par les Africains eux-mêmes, par leurs investissements, leurs entreprises et leurs innovations.

H. B.

ADJAL INAUGURE UNE CENTRALE ÉLECTRIQUE DE 368 MW À HASSI R'MEL

L'objectif vise de porter les capacités nationales à 30 000 MW à l'horizon 2031-2032



Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a inauguré, hier, dans la commune de Hassi-R'mel dans la wilaya de Laghouat, une centrale électrique d'une capacité de 368 mégawatts (MW).

Cette nouvelle installation énergétique est appelée à contribuer au renforcement des capacités nationales de production d'électricité, à la consolidation du réseau national et à la satisfaction de la demande croissante en énergie, notamment dans les régions du Sud. Il est très important de souligner que cette nouvelle centrale électrique, d'un coût de 31 milliards de DA, est dotée de technologies modernes, tout en étant réalisée sur près de 15 hectares. Elle fonctionne principalement au gaz naturel, avec le recours au gasoil comme combustible de secours.

Lors de cette visite entrant dans le cadre du suivi des projets structurants du secteur, le ministre accompagné par le wali, Mohamed Benmalek, a indiqué que la wilaya de Laghouat constitue "un pôle énergétique par excellence, compte tenu des potentialités et des infrastructures de production dont elle dispose".

Et dans ce contexte, il a tenu à souligner que la wilaya dispose de quatre (4) centrales électriques conventionnelles, d'une capacité cumulée de 1.200 MW, auxquels s'ajoutent 360 MW issus des énergies renouvelables.

L'ALGÉRIE AMBITIONNE DE TRANSFORMER L'ÉLECTRICITÉ EN UN LEVIER D'EXPORTATION

L'objectif est de transformer ce flux, en une marchandise stratégique et un levier d'exportation vers les pays voisins et l'Europe.

C'est ainsi que saisissant l'occasion de l'inauguration de cette centrale de Hassi-R'mel, M. Adjal a également mis en avant l'ambition du secteur de renforcer les capacités de production d'électricité et de développer les infrastructures énergétiques, afin de permettre, à l'avenir, l'exportation de l'électricité vers les pays voisins, notamment le Niger et le Mali, à l'instar de ce qui se fait actuellement avec la Tunisie et la Libye.

POURSUIVRE LA DYNAMIQUE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Par ailleurs, le ministre a mis en avant les efforts déployés à l'échelle nationale pour raccorder les exploitations agricoles et les zones industrielles aux réseaux énergétiques, précisant qu'à ce jour, 114.000 exploitations agricoles et 120 zones industrielles ont été raccordées, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions d'investissement et à l'accompagnement de la dynamique de développement économique.

Toujours dans la région, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables a également inspecté les travaux de réalisation du projet d'interconnexion électrique Nord-Sud du réseau de haute tension (400 kilovolts).

Encore faut-il savoir que ce projet figure parmi les réalisations stratégiques visant à renforcer le réseau électrique national, à améliorer sa fiabilité ainsi que sa capacité de transport de l'énergie, notamment vers les régions du Sud, en plus de répondre aux besoins des consommateurs et des investisseurs, selon les explications fournies lors de cette visite.

Il y a lieu de rappeler qu'en matières de projets et des perspectives, le secteur vise à porter les capacités nationales à 30 000 MW à l'horizon 2031-2032.

Ce cap correspond aux projections annoncées par le groupe Sonelgaz pour renforcer le parc de production national, historiquement situé autour de 24 000 MW, grâce à l'ajout d'environ 6 000 MW de nouvelles capacités.

Concernant l'accélération des énergies renouvelables, cette trajectoire vers 2031-2035 s'appuie sur le déploiement massif du solaire photovoltaïque, notamment à travers les programmes de centrales solaires (tranches de 2 000 MW, 1 000 MW et 3 200 MW) visant à atteindre 15 000 MW d'énergies propres.

Et c'est la raison pour laquelle, des efforts sont poursuivis pour renforcer le réseau Nord-Sud (ligne haute tension 400 kV) et développer les interconnexions régionales (Tunisie, Libye, et projets vers le Niger et le Mali).

Saïd Ben

ATTAF ET NABIL FAHMY PLACENT L'ACTION ARABE COMMUNE FACE AUX CRISES RÉGIONALES

La sécurité du Golfe fait partie intégrante de la sécurité arabe

Alger a accueilli, mardi, une rencontre de haut niveau entre l'Algérie et la Ligue arabe. Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu Nabil Fahmy, secrétaire général de la Ligue arabe, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue en Algérie et de sa participation aux travaux du Conseil des ministres arabes de la Justice, prévus aujourd'hui à Alger.

Une visite qui intervient dans un contexte régional particulièrement tendu, marqué par la persistance des crises, l'aggravation de la situation dans les territoires palestiniens occupés et les menaces qui pèsent sur la sécurité de plusieurs pays arabes. Elle traduit la volonté commune d'Alger et du secrétariat général de la Ligue de renforcer la coordination, de resserrer les rangs et de redonner à l'action arabe commune toute son efficacité.



DES ENTRETIENS EN TÊTE-À-TÊTE, PUIS ÉLARGIS

À cette occasion, les deux parties ont eu des entretiens en tête-à-tête, suivis d'une séance de discussions élargie aux membres des deux délégations. Un format qui témoigne à la fois de la profondeur du dialogue politique entre l'Algérie et la Ligue et de la volonté d'aboutir à des positions concertées sur les dossiers les plus sensibles. Lors de ces entretiens, ils ont échangé leurs vues sur « les derniers développements de la situation dans plusieurs pays arabes, notamment les graves évolutions dans les territoires palestiniens occupés, les crises persistantes en Libye, au Soudan et au Yémen, ainsi que les menaces auxquelles est confrontée la sécurité des pays du Golfe». Quatre dossiers, quatre urgences, mais une même préoccupation : éviter l'aggravation des crises, préserver la souveraineté des États arabes et empêcher que la région ne bascule dans une instabilité durable.

LA PALESTINE AU CŒUR DES DISCUSSIONS

La question palestinienne est restée, comme toujours pour Alger, au centre des discussions. Les « graves évolutions dans les territoires palestiniens occupés » ont été longuement évoquées, dans un contexte de poursuite des agressions, de détérioration de la situation humanitaire et d'impasse politique. L'Algérie, qui a toujours fait de la cause palestinienne une cause centrale, a réaffirmé la nécessité d'une action arabe unie pour défendre les droits légitimes du peuple palestinien, mettre fin à l'occupation et aboutir à l'établissement d'un État palestinien indépendant avec El-Qods comme capitale.

Pour Alger et pour la Ligue, la défense de la Palestine n'est pas un simple slogan. C'est un test de crédibilité pour l'action arabe commune et pour la communauté internationale, qui reste largement impuissante face aux violations répétées du droit international.

LIBYE, SOUDAN, YÉMEN : PLAIDOYER POUR DES SOLUTIONS POLITIQUES

Les crises persistantes en Libye, au Soudan et au Yémen ont également occupé une large place dans les entretiens. Trois pays arabes déchirés par les conflits, les divisions internes et les ingérences extérieures, et dont l'instabilité menace directement l'ensemble de la région, du Maghreb à la mer Rouge, en passant par le Golfe. Les deux responsables ont insisté sur l'impératif de renforcer l'action arabe et internationale pour privilégier des solutions politiques et pacifiques aux crises régionales, afin de garantir la sécurité et la stabilité de la région. Ils ont également plaidé pour le renforcement de la concertation et de la coordination interarabes. Le message est clair : il n'y a pas de solution militaire durable à ces crises. Seul un dialogue inclusif, mené par les acteurs nationaux eux-mêmes, loin des ingérences étrangères, peut permettre de rétablir la paix, de préserver l'unité des États et de reconstruire les institutions.

L'Algérie, qui partage une longue frontière avec la Libye et qui suit de près la situation au Soudan et au Yémen, plaide depuis longtemps pour cette approche. Elle refuse toute intervention militaire étrangère, toute division des pays arabes et toute solution imposée de l'extérieur. Les menaces auxquelles est confrontée la sécurité des pays du Golfe ont également été abordées. Pour Alger comme pour la Ligue, la sécurité du Golfe fait partie intégrante de la sécurité arabe. Toute atteinte à la stabilité d'un pays arabe est une atteinte à la stabilité de l'ensemble de la nation arabe.

Dans un contexte de tensions régionales croissantes, d'escalade militaire et de rivalités géopolitiques, la coordination arabe sur les questions de sécurité devient plus urgente que jamais. Elle passe par le dialogue, la solidarité et le respect mutuel, et non par l'alignement sur des agendas extérieurs.

L'ALGÉRIE RÉAFFIRME SON ATTACHEMENT À L'ACTION ARABE COMMUNE

Le ministre d'État et le secrétaire général ont également « souligné l'importance de promouvoir les mécanismes de coordination et de concertation entre les pays arabes ». Attaf a réitéré, en ce sens, « l'attachement constant de l'Algérie aux principes et aux objectifs de l'action arabe commune, ainsi que sa volonté de continuer à contribuer activement au soutien des efforts de la Ligue arabe ». Il a également réaffirmé le rôle central de la Ligue arabe dans le développement de l'action arabe commune, ainsi que la nécessité de soutenir son processus de réforme et de développement, de manière à renforcer sa place et son rôle dans la défense des intérêts et des causes arabes. Pour l'Algérie, la Ligue arabe ne doit pas être une simple tribune pour des déclarations. Elle doit être un véritable outil d'action collective, capable de prévenir les crises, de proposer des solutions, de défendre les intérêts arabes sur la scène internationale et de porter une voix unie dans les instances internationales. Cela passe par une réforme en profondeur de ses mécanismes, un renforcement de son efficacité et une plus grande solidarité entre ses membres. C'est le sens du soutien constant d'Alger au processus de réforme et de développement de la Ligue.

De son côté, Fahmy a salué « le rôle vital que joue l'Algérie dans le soutien à l'action arabe commune », ainsi que ses positions constantes et ses efforts visant à renforcer la solidarité arabe et à défendre les justes causes de la nation arabe.

Un hommage qui reflète la place particulière qu'occupe l'Algérie dans le monde arabe : un pays qui n'a jamais dévié de ses principes, qui a toujours défendu la souveraineté des États, le droit des peuples à l'autodétermination et le règlement pacifique des conflits.

ALGER, CAPITALE DU DIALOGUE ARABE

La tenue à Alger du Conseil des ministres arabes de la Justice, aujourd'hui en présence du secrétaire général de la Ligue, confirme le rôle d'Alger comme capitale du dialogue arabe et comme espace de concertation. Au-delà de la dimension judiciaire de cette réunion, la visite de Nabil Fahmy a permis de faire le point sur l'ensemble des dossiers régionaux et de préparer les prochaines échéances arabes.

Dans un monde arabe confronté à des défis sans précédent, de la Palestine au Soudan, de la Libye au Yémen, en passant par le Golfe, la rencontre entre Ahmed Attaf et Nabil Fahmy envoie un message : l'unité arabe reste la seule voie pour préserver la sécurité, la stabilité et la dignité de la nation arabe.

Hamza B.

DEUXIÈME JOUR DE LA VISITE À LA 2E RÉGION MILITAIRE À ORAN

Chanegriha supervise l'exercice « Sakr El-Moutawassit 2026 »



Le Chef d'état-major de l'ANP, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a dirigé l'exercice tactique « Sakr El-Moutawassit 2026 » dans la 2e Région militaire à Oran.

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense Nationale, Chef d'état-major de l'Armée Nationale Populaire, a consacré le deuxième jour de sa visite à la 2e Région Militaire à la supervision d'un exercice tactique au niveau de la Façade Maritime Ouest.

Au niveau de la Base Navale Principale de Mers El Kébir, et après avoir été accueilli par le Général-Major Mahfoud Benmedah, Commandant des Forces Navales, Monsieur le Général d'Armée a passé en revue une formation navale des unités flottantes, qui lui ont rendu les honneurs.

Ensuite et à la salle de réunion, le Général d'Armée, accompagné du Commandant de la 2e Région Militaire, a assisté à un exposé, présenté par le Commandant de la Façade Maritime Ouest, sur les phases de déroulement de l'exercice, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de préparation au combat pour l'année 2026-2027. Le Général d'Armée et la délégation qui l'accompagnait ont assisté au déroulement de l'exercice, comprenant un tir de missile de défense côtière sur une cible de surface. L'exercice a été exécuté avec succès et la cible navale a été détruite avec une grande précision. Ce résultat témoigne de la bonne maîtrise, par les équipages, des différents systèmes d'armes et matériels, ainsi que du progrès et de la disponibilité opérationnelle, atteints par les unités de nos forces navales ces dernières années.

A la Base Navale Principale de Mers El Kébir, le Général d'Armée a rencontré les cadres et les personnels de la Façade Maritime Ouest, où il a prononcé une allocution d'orientation dans laquelle il a félicité les unités ayant participé à cet exercice. Il également souligné que les nobles objectifs escomptés méritent les efforts soutenus consentis pour leur concrétisation, afin de les accomplir au mieux, qu'il s'agisse de la surveillance des côtes nationales et de la protection du pays contre les menaces pouvant pénétrer par la mer, ou de la lutte contre l'immigration clandestine et le trafic de drogues, devenu un phénomène dangereux qui exige une réponse ferme pour protéger la société de ses effets et de ses conséquences.

R. N.

LANCEMENT DE LA BRANCHE AFRIQUE DE L'OUEST ET SAHEL DE L'ONUDC

Les efforts et l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme salués

Les participants, hier, à la cérémonie de lancement officiel de la branche Afrique de l'Ouest et Sahel relevant du cadre stratégique "CONNECT" de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), ont salué les efforts et l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme et son engagement en faveur du renforcement de la coopération régionale et intercontinentale pour faire face au terrorisme et à ses liens avec le crime organisé transfrontalier, soulignant l'importance de lancer, depuis l'Algérie, la phase opérationnelle du cadre stratégique africain "CONNECT" de lutte contre le terrorisme.

La directrice générale des relations multilatérales au ministère des Affaires étrangères, Mme Baya Bensmaïl, a indiqué que cette rencontre intervient dans "une conjoncture sécuritaire régionale d'une extrême sensibilité, où les menaces terroristes s'entremêlent avec les activités du crime organisé transfrontalier, d'où l'impératif de hisser notre coopération à la hauteur de la gravité des défis".

Elle a ajouté que le terrorisme qui continue de ravager des vies dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, "s'appuie de façon croissante sur les activités du crime organisé transfrontalier, comme le trafic de drogues et d'armes et la traite des êtres humains, l'enlèvement contre rançon et l'exploitation illicite des ressources naturelles", expliquant qu'il s'agit "d'une imbrication qui confère à cette menace une dimension transfrontalière dépassant les capacités de chaque Etat ".

R. N.

POLLUTION DU COURS DE L'OUED MOUILAH (TLEMCEN)

Le président de la République charge une délégation ministérielle à prendre les mesures nécessaires

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, s'est rendu dans la wilaya de Tlemcen, accompagné de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, du ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene et du ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani.



La visite de la délégation ministérielle s'inscrit dans le cadre du constat et de la prise des mesures nécessaires pour faire face à la pollution du cours de l'Oued Mouilah, principale affluent alimentant le barrage de Hammam Boughrara, après qu'une commission d'experts représentant plusieurs secteurs eut constaté auparavant les effets de cette pollution dans la région. Dans une brève déclaration à la presse, M. Merad a indiqué que cette visite vise à "prendre les mesures nécessaires pour faire face à la pollution du cours de l'Oued Mouilah, principal affluent alimentant le barrage de Hammam Boughrara, après qu'une commission d'experts représentant plusieurs secteurs eut constaté auparavant les effets de cette pollution dans la région". Il a souligné que "la situation dans la région est très préoccupante, selon les autorités locales et les citoyens".

RELIZANE :

Programme de plantation de 325 ha d'arbres fruitiers résistants

La conservation des forêts de la wilaya de Relizane a élaboré un programme portant sur la plantation de 325 hectares d'arbres fruitiers résistants à la sécheresse dans les zones montagneuses, en vue de promouvoir et de développer l'agriculture de montagne, a-t-on appris auprès de cet organisme.

Le chef du service du développement du patrimoine forestier à la Conservation des forêts, Mounir Kadour, a indiqué que la wilaya a récemment bénéficié d'un programme de plantation d'arbres fruitiers adaptés aux conditions de sécheresse, ciblant une superficie globale de 325 hectares de terres appartenant à des agriculteurs exerçant dans les zones montagneuses.

Cette opération, récemment lancée, concernera près de 33 communes de la wilaya et portera sur la plantation de différentes variétés d'arbres fruitiers adaptées aux conditions climatiques de la région, a précisé la même source, ajoutant que près de 120 agriculteurs, répartis à travers les différentes zones de la wilaya, bénéficieront de cette initiative.

Ce programme vise notamment à protéger les terres contre l'érosion et la désertification et à contribuer à leur réhabilitation, à travers l'extension des superficies consacrées à l'arboriculture fruitière. Il ambitionne également de valoriser les terres montagneuses en les transformant en espaces agricoles productifs, tout en développant les filières de l'amandier et du pistachier et en renforçant leur production.

L'opération a également pour objectif de soutenir les petits agriculteurs et les populations des zones forestières et rurales, à travers la fourniture de plants et leur accompagnement dans les travaux de plantation. Cette démarche devrait contribuer à la création de sources de revenus durables, grâce à la récolte et à la commercialisation des produits agricoles, ainsi qu'à la fixation des populations dans leurs régions et au développement de l'activité agricole.

A noter que le patrimoine forestier de la wilaya de Relizane s'étend sur une superficie de plus de 60 000 hectares, composé notamment de 55% de pins d'Alep et de 35% de chênes verts, de chênes zéens, d'oléastres et de genévriers, selon les données de la Conservation des forêts.

BATNA :

Démantèlement d'un réseau de cryptomonnaies

Les services de la Sûreté de wilaya de Batna, représentés par la Brigade de lutte contre la cybercriminalité, ont réussi à démanteler un réseau criminel spécialisé dans les transactions illégales de cryptomonnaies et le transfert illicite d'actifs virtuels.

L'opération s'est soldée par l'arrestation de quatre individus impliqués dans des activités de commerce et d'échange de devises numériques sur des plateformes électroniques, en infraction directe avec la législation régissant le change et le mouvement des capitaux.

Lors des perquisitions, les éléments de la police ont récupéré une somme globale dépassant les 2 milliards de centimes (en monnaie nationale et en devises étrangères), ainsi que plusieurs véhicules touristiques et utilitaires utilisés par les membres de ce réseau.

À l'issue des procédures d'enquête, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Batna pour répondre des griefs retenus contre eux.

MOSTAGANEM :

L'OPGI appelle les locataires à régulariser leurs impayés de loyers

L'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Mostaganem a rappelé aux locataires concernés l'importance de s'acquitter régulièrement de leurs obligations locatives, notamment du paiement des loyers, afin d'éviter l'engagement de procédures judiciaires à leur encontre. En effet, dans un avis adressé aux locataires, l'Office précise que les personnes dont les impayés de loyers dépassent six mois s'exposent à des mesures de suivi judiciaire et à la résiliation du contrat de location, conformément aux lois et réglementations en vigueur. Cette démarche vise notamment à prévenir l'accumulation des créances locatives et à permettre à l'organisme gestionnaire de préserver ses capacités d'intervention en matière d'entretien et de maintenance du parc immobilier dont il assure la gestion. Le règlement régulier des loyers constitue, un élément essentiel au bon fonctionnement du service public du logement. Les recettes issues des loyers contribuent en effet au financement des différentes opérations liées à la gestion, à l'entretien et à la maintenance des ensembles immobiliers. L'OPGI de Mostaganem appelle ainsi les locataires à prendre leur responsabilité en régularisant leurs éventuels arriérés dans les meilleurs délais, afin d'éviter les conséquences prévues par la réglementation. L'Office souligne, à ce titre, que le respect des obligations locatives participe directement à l'amélioration de la qualité des prestations fournies et à la préservation des conditions de vie au sein des résidences.

ALGER :

Perturbation de la distribution d'eau potable dans six communes

Une perturbation dans la distribution de l'eau potable affecte six communes de la wilaya d'Alger à partir du lundi 9 novembre 2026, en raison de travaux de maintenance périodique sur une conduite principale de transfert d'eau menés par la SEAAL. La SEAL précise que les communes et quartiers touchés sont ceux de Béni Messous; Chéraga ; Bouzaréah ; Oued Koriche (quartier de Beau-Fraisier / Boufrezzi) ; Bologhine (quartier de Zghara) et Raïs Hamidou (la partie haute). La même source précise en outre, qu'un retour progressif au programme de distribution habituel est prévu à partir de ce mercredi 11 novembre 2026.

ACCIDENTS DE LA ROUTE :

24 morts et 1771 blessés en une semaine

Vingt-quatre (24) personnes sont décédées et 1771 autres ont été blessées dans 1467 accidents de la circulation survenus entre le 1er et le 7 novembre en cours dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Constantine avec 4 personnes décédées sur les lieux d'accident et 60 autres blessées, à la suite de 54 accidents de la circulation. Par ailleurs, deux (2) personnes sont décédées asphyxiées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eaux à l'intérieur de leurs domiciles dans les wilayas d'Alger et Djelfa, relève le bilan, qui note que les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 55 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant des mêmes appareils dans plusieurs wilayas du pays. Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de 720 incendies notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (108 incendies), Blida (43) et Oran (29).

DRAMES ROUTIERS À TAMANRASSET ET TIARET

D'autre part, le terrorisme routier fait encore des victimes en Algérie. 6 morts ont été enregistrés dans deux accidents survenus Tamanrasset et Tiaret, a indiqué la direction de la protection civile. Dans un communiqué, la protection civile a précisé que ses services sont intervenus à 16h03 suite au dérapage et au renversement d'une voiture sur la route du village de Tahifet, dans la commune de Tamanrasset. À Tiaret, la même source fait état d'une collision entre deux voitures survenue à 18h00 sur le chemin de wilaya (CW) 3. L'accident a fait 3 morts et 2 blessés, a ajouté la protection civile qui a souligné que les corps sans vie ont été transportés vers la morgue de l'hôpital local, alors que les blessés ont été évacués vers le même centre après avoir reçu les premiers soins.

MEURTRE D'UN PHARMACIEN À CONSTANTINE:

Arrestation d'un suspect

Le présumé meurtrier d'un pharmacien à Constantine a été arrêté et placé en détention provisoire, a indiqué le parquet dans un communiqué. Le corps sans vie de la victime répondant aux initiales N.M . a été découvert le 8 novembre au niveau du quartier Daksi, à Constantine, a souligné la même source, précisant que le défunt a été tué avec une arme blanche dans la même cité à 14h31. Les éléments de la police judiciaire se sont rendus sur les lieux avec le procureur de la République aussitôt l'alerte donnée, a indiqué le communiqué. L'enquête lancée par les mêmes services a permis d'identifier le suspect. Dénommé N.M.S. , âgé de 27 ans et présentant des signes de troubles psychologiques, celui-ci a ensuite été arrêté. Après l'achèvement des procédures de l'enquête préliminaire, le suspect a été présenté devant le parquet de la République, avant sa mise en détention provisoire, a conclu le communiqué.

EN QUÊTE DE NOUVEAUX APPUIS RÉGIONAUX

Le Maroc tente de forcer la main à Nouakchott

Après le blocage du projet de résolution américain au Conseil de sécurité, le Makhzen marocain semble chercher de nouveaux appuis régionaux.



La visite discrète de Nasser Bourita en Mauritanie, quelques jours après cet épisode diplomatique, soulève des interrogations sur les intentions de Rabat et les pressions auxquelles pourrait être confrontée Nouakchott. Le déplacement du chef de la diplomatie marocaine intervient dans un contexte particulièrement sensible pour le dossier du Sahara occidental. Le 30 octobre dernier, la Russie a opposé son veto au projet américain qui prévoyait le renouvellement du mandat de la MINURSO, tout en plaçant le plan marocain d'autonomie au centre du processus de négociation. Une autre proposition, visant une prolongation technique de la mission onusienne, n'a pas non plus obtenu la majorité nécessaire. Selon les médias mauritaniens et marocains, Nasser Bourita a effectué une visite d'environ quatre heures à Nouakchott, au cours de laquelle il a rencontré le président Mohamed Ould Cheikh Ghazouani et plusieurs responsables. Ni Rabat ni les autorités mauritaniennes n'ont toutefois communiqué sur les motifs précis de ce déplacement ou sur le contenu des discussions. Cette absence d'explications publiques intervient alors que les relations entre les deux pays connaissent une intensification des contacts, y compris dans le domaine militaire. Une délégation mauritanienne, conduite par le colonel Mahand Bab Hamdi, commandant de l'Académie navale, s'est ainsi rendue à Casablanca pour visiter plusieurs institutions de la Marine royale marocaine. En parallèle, une délégation marocaine a effectué une visite au quartier général de la Marine mauritanienne. Ces échanges, officiellement consacrés à la formation et au partage d'expertise, prennent une dimension particulière au regard du contexte politique régional. Pourtant, Nouakchott continue d'afficher sa volonté de préserver sa position. Le porte-parole du gouvernement mauritanien, Mohamed Ould Babana, a réaffirmé l'attachement de son pays à une « neutralité positive et complète », précisant que la Mauritanie entend être « partie de la solution, non du problème ». Cette position place les autorités mauritaniennes face à un exercice d'équilibre délicat. La Mauritanie entretient des relations de voisinage et de coopération avec le Maroc, mais elle doit également préserver son indépendance diplomatique sur la question sahraouie. Le rapprochement avec Rabat ne saurait, à lui seul, signifier un alignement sur ses positions. Pour le Makhzen, la Mauritanie représente un partenaire stratégique dont la position revêt une importance particulière dans l'environnement régional du conflit. Après les difficultés rencontrées au Conseil de sécurité, Rabat pourrait chercher à consolider ses soutiens et à obtenir une plus grande convergence avec sa lecture du dossier. Mais la coopération bilatérale ne doit pas se transformer en instrument de pression politique. La neutralité revendiquée par Nouakchott suppose de préserver une ligne cohérente, fondée sur le respect du droit international et du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. La multiplication des contacts diplomatiques et militaires, conjuguée à l'absence de communication sur certains échanges, nourrit les interrogations. Dans ce contexte, la Mauritanie est appelée à faire preuve de vigilance afin que ses relations de bon voisinage avec le Maroc ne soient pas interprétées comme un soutien à une solution imposée au peuple sahraoui. L'enjeu dépasse les relations entre Rabat et Nouakchott. Il concerne la crédibilité de la diplomatie régionale et les perspectives d'un règlement juste et durable du conflit du Sahara occidental.

MAURITANIE :

Le ministre de la Justice se rend en Algérie

Le ministre de la Justice, M. Mohamed Ould Soueidatt, a quitté la capitale Nouakchott pour se rendre en Algérie afin de participer aux travaux de la 42e session ordinaire du Conseil des ministres arabes de la Justice, qui se tiendra ce mercredi à Alger. Le ministre est accompagné d'une importante délégation du département de la Justice, composée des chargés de mission suivants : le magistrat Mohamed Mokhtar Habib, M. Abdallah Ba, et le directeur de la Coopération et de l'Entraide judiciaire au ministère de la Justice, le juge Houssein Cheikh Kabadi.

TUNISIE-LIBYE :

Les échanges commerciaux bondissent de 26,54 % à 2,56 milliards de dinars

Les échanges commerciaux entre la Tunisie et la Libye ont enregistré une progression de 26,54 % au cours des neuf premiers mois de 2026, pour atteindre environ 2,56 milliards de dinars, contre la même période de 2025, selon les indicateurs du Centre de promotion des exportations (CEPEX).

Les exportations tunisiennes vers le marché libyen ont atteint 1,801 milliard de dinars entre janvier et septembre 2026, confirmant l'importance de la Libye parmi les débouchés des produits tunisiens, notamment dans les secteurs industriels et agroalimentaires.

2,56 milliards de dinars : valeur des échanges commerciaux bilatéraux de janvier à septembre 2026.

+26,54 % : progression des échanges par rapport aux neuf premiers mois de 2025 ; 1,801 milliard de dinars : valeur des exportations tunisiennes vers la Libye ; 37,8 % : part des industries diverses dans les exportations tunisiennes vers ce marché.

204,4 millions de dinars : valeur des exportations de ciment, premier produit de la liste communiquée.

LES INDUSTRIES DIVERSES DOMINENT LES EXPORTATIONS TUNISIENNES VERS LA LIBYE

Selon les données du CEPEX, trois grands secteurs concentrent l'essentiel des exportations tunisiennes à destination du marché libyen. Les industries diverses arrivent en première position, représentant 37,8 % des exportations, suivies de l'agriculture et des industries agroalimentaires avec 31,2 %.

Les industries mécaniques et électriques occupent la troisième place, avec une contribution de 29,7 %.

La répartition sectorielle se présente comme suit :

Secteur Part des exportations
Industries diverses37,8 %
Agriculture et industries agroalimentaires 31,2 %
Industries mécaniques et électriques 29,7 %

Ces trois secteurs représentent ensemble 98,7 % des exportations tunisiennes vers la Libye, selon les proportions communiquées par le CEPEX.

LE CIMENT EN TÊTE DES PRODUITS TUNISIENS EXPORTÉS

Le ciment occupe la première place parmi les principaux produits tunisiens exportés vers la Libye, avec une valeur de 204,4 millions de dinars sur les neuf premiers mois de 2026. Il est suivi des médicaments, dont les exportations ont atteint 51,7 millions de dinars.

Les papiers sanitaires et les couches pour bébés arrivent ensuite avec 46,2 millions de dinars, devant les mouchoirs en papier et les produits d'hygiène, qui représentent 38 millions de dinars.

Les shampooings figurent également parmi les principaux produits exportés, avec une valeur de 34,6 millions de dinars.

Voici les cinq principales catégories de produits mentionnées par le CEPEX :

Produits exportés Valeur
Ciment 204,4 MD
Médicaments 51,7 MD
Papiers sanitaires et couches pour bébés 46,2 MD
Mouchoirs en papier et produits d'hygiène 38 MD
Shampooings 34,6 MD

Ces données illustrent la diversité des produits tunisiens présents sur le marché libyen, allant des matériaux de construction aux produits pharmaceutiques et aux biens de consommation courante.

LA LIBYE, UN MARCHÉ IMPORTANT POUR LES ENTREPRISES TUNISIENNES

Le Centre de promotion des exportations souligne que ces indicateurs confirment la place qu'occupe le marché libyen parmi les destinations des exportations tunisiennes. L'organisme insiste sur l'importance de poursuivre et d'intensifier les initiatives promotionnelles et commerciales ciblant ce marché, afin de consolider la présence des entreprises tunisiennes et de diversifier leurs exportations. L'élargissement des relations commerciales pourrait également favoriser le développement de nouveaux partenariats économiques entre les opérateurs des deux pays.

RENFORCER LES PARTENARIATS ÉCONOMIQUES ENTRE LA TUNISIE ET LA LIBYE

Pour le CEPEX, la dynamique des échanges commerciaux observée au cours des neuf premiers mois de 2026 met en évidence l'intérêt de soutenir davantage les entreprises tunisiennes souhaitant développer leurs activités en Libye. Les actions envisagées portent notamment sur le renforcement de la promotion commerciale, l'élargissement de la base des entreprises exportatrices et la multiplication des possibilités de coopération entre les acteurs économiques tunisiens et libyens. Avec des échanges bilatéraux atteignant 2,56 milliards de dinars à fin septembre 2026, la Libye demeure ainsi un partenaire commercial important pour la Tunisie, tandis que les efforts de développement des exportations devraient contribuer à consolider les relations économiques entre les deux pays.

GAZ OFFSHORE TUNISIEN :

Une chute de 56% et un forage pour changer la trajectoire

Un pays dont les champs déclinent peut répondre de deux façons : bâtir du neuf ou faire parler ce qui existe déjà. Dans le golfe de Hammamet, le champ offshore de Maamoura illustre la seconde voie. Il s'apprête à recevoir une plateforme de forage chargée d'explorer des formations géologiques encore inexploitées, avec l'espoir de soutenir la production d'hydrocarbures et d'alléger la facture énergétique du pays. Le 6 novembre 2026, Ocean Oilfield a annoncé avoir obtenu de Tende Energy un contrat pour fournir la plateforme autoélévatrice Ocean MVM. Le choix technique est révélateur : au lieu d'ériger une nouvelle plateforme de production, l'opérateur forera un puits latéral à partir du puits existant Maamoura E2, et tirera ainsi parti des installations déjà en place dans la concession. Selon des données consultées par la plateforme spécialisée Attaqa (Energy Platform), basée à Washington, le programme vise le réservoir d'Abiod. Ce réservoir est formé de carbonates fracturés qui recèlent un potentiel en pétrole et en gaz, mais qui n'ont jamais franchi le stade du développement commercial. L'enjeu n'est donc pas de découvrir, mais d'enfin valoriser.

UN DÉCLIN QUI OBLIGE À INNOVER

Le contexte explique l'urgence. D'après le bilan énergétique 2025 de l'Observatoire national de l'énergie et des mines, la production de gaz des concessions de Maamoura et de Baraka réunies est tombée à 8 000 tonnes équivalent pétrole en 2025, soit 58,4 mille barils, contre 19 000 tonnes, soit 138,7 mille barils, en 2024. La baisse atteint 56 %. Rapportée à la journée, la production de 2025 représente en moyenne environ 160 barils équivalent pétrole, un ordre de grandeur utile pour mesurer l'écart avec l'ambition affichée. Les données 2024 de l'Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières confirment le diagnostic : les puits de Maamoura s'épuisent depuis novembre 2023, et les perforations additionnelles réalisées sur deux puits, MMR E2 et MMR 2DIR, n'ont pas atteint les résultats visés. Autrement dit, la stratégie de simple entretien des puits actuels a montré ses limites. Il fallait changer de cible.

MOHAMMED BEN SALMANE :

La paix comme stratégie de puissance face aux fabriques de la guerre

Par Salah LAKOUES

Quand une guerre menée au nom de la sécurité produit l'insécurité. Au Moyen-Orient, les guerres ne se gagnent plus seulement sur les champs de bataille.



Elles se jouent également dans les salles de rédaction, sur les réseaux sociaux, dans les chancelleries et jusque dans les urnes. Le paradoxe est désormais manifeste : une confrontation engagée au nom de la sécurité régionale a fini par fragiliser les équilibres stratégiques, compliquer les relations entre alliés, menacer les infrastructures énergétiques et remettre en question les garanties de protection sur lesquelles reposait une partie de l'ordre régional.

L'Arabie saoudite se trouve au cœur de cette contradiction. Alors que Mohammed ben Salmane cherche à transformer son pays en puissance économique, technologique et diplomatique de premier plan, les crises successives autour de l'Iran, du Yémen et de la mer Rouge menacent directement les conditions de réalisation de cette ambition.

L'affaire des 51 milliards de dollars prétendument réclamés par les Houthis à Riyad, révélée par le Wall Street Journal le 5 novembre 2026, puis contestée par les autorités saoudiennes et soumise à une enquête critique d'Arab News, illustre une autre dimension de cette confrontation : la guerre de l'information. Au-delà de la véracité de cette somme, qui demeure contestée, cette affaire révèle la manière dont une information insuffisamment étayée peut devenir un instrument de pression politique et diplomatique.

Il ne s'agit donc pas seulement de comprendre les difficultés rencontrées par Riyad dans la gestion de ses relations avec ses voisins. Il faut examiner les intérêts qui s'affrontent derrière les crises régionales, les nouvelles alliances qui se dessinent et, surtout, la doctrine stratégique de Mohammed ben Salmane.

Car une question traverse désormais toute la recomposition du Moyen-Orient : comment construire une puissance économique et diplomatique dans une région où certains rapports de force continuent de faire de la confrontation un instrument permanent de politique étrangère ?

L'AFFAIRE DES 51 MILLIARDS DE DOLLARS

Quand l'information devient un instrument de confrontation. L'article publié par le Wall Street Journal sur les négociations entre Riyad et les Houthis a provoqué une controverse qui dépasse largement le montant avancé.

Selon le quotidien américain, des personnes informées des discussions auraient indiqué que les Houthis réclamaient jusqu'à 51 milliards de dollars en compensation des frappes saoudiennes et du blocus imposé au Yémen, en contrepartie d'un arrêt des hostilités et d'une reconnaissance politique de leur pouvoir.

Riyad a catégoriquement contesté cette affirmation. Le vice-ministre saoudien chargé de la diplomatie publique, Rayed Krimly, a qualifié ces informations de pure invention. Dans une enquête publiée le 6 novembre, Arab News a par ailleurs identifié une possible origine du chiffre : une vidéo diffusée sur Instagram le 24 octobre par le dissident saoudien Omar Abdulaziz Al-Zahrani, dans laquelle celui-ci rapporte une conversation informelle avec un interlocuteur présenté comme proche des Houthis à Sanaa.

Cette reconstruction soulève des interrogations légitimes sur la chaîne de vérification de l'information, la nature des sources anonymes et la distinction entre une conversation rapportée et une exigence officiellement formulée.

Il convient néanmoins de distinguer les éléments établis des interprétations : l'existence de l'article du Wall Street Journal, le démenti saoudien et les interrogations soulevées par Arab News sont documentés ; la réalité exacte de la demande financière et son origine restent contestées.

C'est précisément là que réside l'enjeu.

Dans une région où chaque déclaration peut modifier les rapports de force, une information financière spectaculaire peut alimenter les doutes sur la solidité d'un État, fragiliser la confiance de ses partenaires et donner l'impression qu'une puissance régionale se trouve en position de faiblesse.

La guerre informationnelle ne remplace pas la confrontation militaire. Elle en constitue désormais un prolongement. Elle agit sur les perceptions, les anticipations économiques et la crédibilité diplomatique.

La question essentielle n'est donc pas seulement de savoir qui a diffusé ce chiffre, mais de comprendre pourquoi une telle information trouve un terrain aussi favorable dans un environnement régional traversé par des rivalités stratégiques.

RIYAD FACE AUX RIVALITÉS RÉGIONALES

L'Arabie saoudite évolue dans un environnement où plusieurs puissances poursuivent des objectifs différents, parfois contradictoires, mais dont les stratégies peuvent converger dans leurs effets sur les ambitions de Riyad.

L'Iran demeure l'un des principaux acteurs de cette confrontation. La rivalité entre Téhéran et Riyad ne se limite pas à une opposition idéologique ou confessionnelle. Elle porte sur la définition des équilibres politiques et sécuritaires du Golfe, sur les alliances régionales et sur l'influence exercée dans les pays fragilisés par les conflits.

Les Houthis constituent un élément central de cette équation. Leur capacité militaire et leur implantation au Yémen leur permettent de peser sur la sécurité des frontières saoudiennes, les infrastructures énergétiques et les voies maritimes de la mer Rouge.

Leur intérêt stratégique ne se mesure pas uniquement à leur capacité de conquérir des territoires. Il réside également dans leur aptitude à imposer à Riyad un coût militaire, économique et politique suffisamment élevé pour compliquer ses ambitions de développement.

Israël occupe une place différente dans cette recomposition. La question n'est pas de supposer l'existence d'une stratégie unique visant à affaiblir l'Arabie saoudite, mais de constater que les intérêts israéliens et saoudiens ne coïncident pas nécessairement.

Tel-Aviv souhaite inscrire sa sécurité dans une architecture régionale qui consoliderait ses relations avec les États arabes. Riyad, de son côté, refuse de dissocier une éventuelle normalisation de la reconnaissance des droits palestiniens et de la perspective d'un État palestinien indépendant.

Cette divergence constitue un obstacle politique majeur à la normalisation. Elle révèle surtout que l'Arabie saoudite entend préserver sa capacité de décision et ne pas laisser sa politique régionale être définie par les priorités stratégiques israéliennes.

RIYAD ET ABOU DHABI : UNE CONCURRENCE CROISSANTE

Mais la rivalité la plus révélatrice de la recomposition du Golfe est probablement celle qui oppose progressivement Riyad et Abou Dhabi.

Longtemps présentés comme les deux piliers d'une même stratégie régionale, les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite développent désormais des ambitions concurrentes. Cette évolution s'observe dans les dossiers du Yémen et du Soudan, dans les choix énergétiques et dans la compétition pour attirer les investissements internationaux.

Le retrait des Émirats de l'OPEP, effectif le 1er mai 2026, a donné une dimension économique supplémentaire à cette divergence.

Il ne s'agit pas d'une rupture totale entre deux pays qui demeurent liés par des intérêts commerciaux et sécuritaires importants. Il s'agit plutôt d'une transformation de leur relation : la coopération n'efface plus la compétition pour le leadership régional.

Abou Dhabi cherche à préserver son statut de plateforme financière, commerciale et logistique internationale. Riyad veut désormais dépasser ce modèle et faire de l'Arabie saoudite un centre économique et politique incontournable.

Cette concurrence ne signifie pas que les deux États poursuivent systématiquement une politique d'affaiblissement réciproque. Elle signifie que leurs intérêts ne sont plus automatiquement convergents.

Le Qatar et la Turquie occupent, quant à eux, une position particulière. Leur rapprochement avec Riyad participe à la diversification des partenariats saoudiens. Mais ces relations reposent sur des intérêts nationaux propres, et non sur une solidarité politique inconditionnelle.

Le Moyen-Orient ne se divise donc pas simplement entre deux camps. Il se caractérise par une multiplication des partenariats, des rivalités et des coopérations à géométrie variable.

LA VISION 2030 : UNE DOCTRINE GÉOPOLITIQUE

Pour comprendre la politique de Mohammed ben Salmane, il faut dépasser la lecture strictement économique de la Vision 2030.

Ce programme constitue bien davantage qu'un ensemble de réformes destinées à réduire la dépendance aux hydrocarbures. Il traduit une ambition de transformation de la place de l'Arabie saoudite dans l'économie mondiale et dans les relations internationales.

Riyad ne veut plus être seulement une puissance pétrolière dont l'influence dépend des marchés énergétiques et des alliances militaires traditionnelles. Le royaume entend devenir un centre d'investissement, d'innovation, de tourisme, de technologies, de transport et de services.

Les mégaprojets, le développement des infrastructures, l'ouverture économique et la diversification des partenariats internationaux répondent à cette ambition.

Cette transformation comporte une conséquence géopolitique majeure : la stabilité régionale devient un intérêt national fondamental.

Un pays qui investit massivement dans les infrastructures, les nouvelles industries, les villes du futur et les grandes plateformes logistiques ne peut durablement prospérer dans un environnement dominé par les menaces militaires et les crises répétées.

La guerre contre l'Iran, déclenchée le 28 février 2026 par les frappes américaines et israéliennes, a brutalement rappelé cette réalité. La fermeture du détroit d'Ormuz et les perturbations du trafic maritime ont exposé les fragilités d'un modèle économique qui dépend de la circulation des marchandises, des hydrocarbures, des capitaux et des personnes.

La réflexion stratégique de Riyad s'en trouve profondément affectée.

Suite en page 9

Suite de la page 8

LA STABILITÉ COMME CONDITION DE LA PUISSANCE

La question n'est plus seulement de savoir comment protéger les installations pétrolières, mais comment garantir la continuité des échanges, la sécurité des investissements et la confiance des partenaires internationaux. Le développement de la façade occidentale saoudienne, sur la mer Rouge, prend dans ce contexte une importance particulière. Il permet de diversifier les infrastructures et les voies d'accès commerciales, même s'il ne supprime pas la nécessité de sécuriser les passages maritimes régionaux. Bab el-Mandeb et le détroit d'Ormuz ne sont donc pas de simples points de passage géographiques. Ils représentent des enjeux essentiels de souveraineté économique et de sécurité nationale. C'est ici que la doctrine de Mohammed ben Salmane révèle toute sa portée : la puissance du XXIe siècle ne se mesure pas seulement à la capacité de faire la guerre, mais aussi à celle de garantir les conditions économiques et politiques qui rendent la prospérité possible. La paix devient ainsi un instrument de puissance.

LE RAPPROCHEMENT AVEC L'IRAN

Le rétablissement des relations diplomatiques entre l'Arabie saoudite et l'Iran, annoncé le 10 mars 2023 à Pékin, constitue l'une des décisions les plus importantes de la diplomatie saoudienne contemporaine. Cette initiative, rendue possible par la médiation chinoise, a marqué une rupture avec plusieurs années de confrontation directe et indirecte. Il serait cependant excessif de présenter ce rapprochement comme la disparition des rivalités entre les deux puissances. Les divergences stratégiques demeurent profondes. Les intérêts de sécurité ne sont pas identiques et les relations avec les acteurs régionaux restent complexes. Mais l'essentiel est ailleurs. En acceptant de rétablir un canal diplomatique avec son principal rival régional, Riyad a reconnu qu'une confrontation permanente ne pouvait constituer le fondement de sa stratégie à long terme. Cette orientation s'est trouvée mise à l'épreuve par la guerre de 2026. Les frappes américaines et israéliennes contre l'Iran, puis les ripostes iraniennes, ont replacé les monarchies du Golfe dans une situation particulièrement délicate. Elles sont confrontées à une contradiction : leurs relations stratégiques avec Washington les inscrivent dans un environnement sécuritaire occidental, tandis que leur proximité géographique avec l'Iran leur impose de mesurer les conséquences d'une escalade. Pour Riyad, une guerre régionale généralisée serait une menace directe contre les objectifs de la Vision 2030. La diplomatie saoudienne doit donc éviter deux écueils : laisser l'Iran transformer sa proximité géographique en moyen de pression permanent, mais aussi permettre que les choix militaires d'autres puissances entraînent le royaume dans une confrontation qui ne correspond pas à ses intérêts fondamentaux. Cette recherche d'équilibre ne relève pas d'une neutralité passive. Elle constitue une démarche d'autonomie stratégique.

LE PACTE DE LA MECQUE : DIVERSIFIER LES GARANTIES DE SÉCURITÉ

La guerre de 2026 a également révélé les limites de l'architecture sécuritaire traditionnelle du Golfe. Depuis plusieurs décennies, les États de la région ont largement fondé leur protection sur leur partenariat avec les États-Unis. Cette relation demeure importante, mais elle n'offre pas une garantie absolue de convergence des intérêts. Washington conserve ses propres priorités militaires et diplomatiques. La politique américaine peut évoluer au gré des administrations, des rapports de force intérieurs et des calculs électoraux. Pour Riyad, la diversification des partenariats de défense devient donc une nécessité. La signature, le 7 août 2026, d'un accord de défense entre l'Arabie saoudite, la Turquie et le Pakistan,

L'EGYPTE, ENTRE SOLIDARITÉ STRATÉGIQUE ET AUTONOMIE DIPLOMATIQUE

Dans cette recomposition, l'Égypte occupe une position particulière. Le Caire partage avec Riyad plusieurs préoccupations fondamentales : la sécurité de la mer Rouge, la stabilité du Soudan, la protection des routes commerciales et la prévention d'une extension des conflits régionaux. La sécurité maritime constitue pour l'Égypte un intérêt vital. Les perturbations de la navigation en mer Rouge ont directement affecté les revenus du canal de Suez et fragilisé une source essentielle de devises étrangères. Mais cette convergence ne signifie pas que l'Égypte accepte un alignement automatique sur les choix saoudiens. Le président Abdel Fattah al-Sissi doit préserver les intérêts propres de son pays, maintenir ses relations économiques avec les Émirats et conserver une marge de manœuvre diplomatique auprès des différentes puissances régionales. Le rapprochement avec la Turquie, notamment dans les domaines industriel et militaire, illustre également cette volonté de diversification. L'Égypte cherche ainsi à conserver son rôle de puissance d'équilibre, même si la multiplication des crises réduit progressivement ses possibilités de neutralité. Cette position révèle une caractéristique importante du nouvel ordre régional : les alliances ne sont plus nécessairement exclusives. Les États cherchent à multiplier les partenariats pour protéger leurs intérêts et éviter de devenir les instruments des stratégies d'autres puissances.

LE SOUDAN : LE RÉVÉLATEUR DES CONTRADICTIONS DU NOUVEL ORDRE RÉGIONAL

Le conflit soudanais constitue l'un des exemples les plus préoccupants de cette recomposition. La guerre entre les Forces armées soudanaises du général Abdel Fattah al-Burhan et les Forces de soutien rapide de Mohamed Hamdan Dagalo, dit Hemedti, a progressivement dépassé le cadre d'une confrontation intérieure. Le Soudan est devenu un espace où se croisent des intérêts régionaux, des soutiens extérieurs et des ambitions géopolitiques concurrentes. L'Égypte considère la stabilité de son voisin comme une question de sécurité nationale, notamment en raison des enjeux liés au Nil, à la frontière commune et aux équilibres de la région. L'Arabie saoudite, pour sa part, souhaite empêcher que l'effondrement de l'État soudanais ne déstabilise davantage la mer Rouge et ne crée un nouvel espace de compétition incontrôlée. Les Émirats arabes unis sont accusés de soutenir les Forces de soutien rapide. Ces accusations ont été documentées par plusieurs enquêtes et organisations internationales, notamment Amnesty International, qui a identifié des équipements militaires réexportés vers les forces de Hemedti. Abou Dhabi rejette ces accusations. Il importe de ne pas confondre les accusations documentées avec une responsabilité juridiquement établie dans chaque opération militaire. Mais leur accumulation révèle l'ampleur des interrogations internationales sur les interventions extérieures au Soudan. Cette situation met en évidence une contradiction majeure : des États qui affichent leur volonté de stabilité régionale peuvent, dans certains conflits, soutenir des acteurs opposés, au risque de prolonger les guerres et de fragiliser les institutions nationales. Le Soudan devient ainsi le laboratoire d'une compétition par acteurs interposés. Pour Riyad et Le Caire, la préservation de l'unité territoriale soudanaise et le rétablissement d'un État capable d'exercer son autorité constituent des enjeux stratégiques majeurs. Mais la stabilité ne pourra être durablement restaurée par la seule victoire militaire d'un camp. Elle suppose un processus politique capable de rétablir les institutions, de protéger les populations civiles et de mettre fin aux interventions qui alimentent le conflit.

LA PALESTINE : LA CONDITION POLITIQUE ET MORALE D'UNE PAIX RÉGIONALE

Aucune analyse du nouvel ordre moyen-oriental ne serait complète sans replacer la question palestinienne au centre du débat. La normalisation entre Israël et plusieurs États arabes a ouvert une nouvelle séquence diplomatique, mais elle n'a pas réglé la question fondamentale des droits du peuple palestinien. L'Arabie saoudite a clairement indiqué que la reconnaissance d'Israël ne pouvait être dissociée d'une perspective crédible de création d'un État palestinien indépendant. Cette position s'inscrit dans la continuité de l'Initiative de paix arabe de 2002, qui proposait une normalisation régionale en contrepartie d'un règlement global et juste du conflit israélo-palestinien. Pour Mohammed ben Salmane, la question palestinienne dépasse donc le cadre d'une négociation diplomatique ordinaire. Elle touche à la légitimité de toute architecture régionale prétendant instaurer une paix durable. Une normalisation qui ignorerait les droits palestiniens risquerait de produire un ordre régional artificiel, incapable de répondre aux aspirations des peuples et de surmonter les fractures politiques qui traversent le monde arabe. La paix ne peut être réduite à un rapprochement entre gouvernements, à des accords commerciaux ou à une coopération militaire. Elle suppose également la reconnaissance des droits, la fin de l'occupation et la possibilité pour les Palestiniens de disposer de leur propre État. C'est précisément sur ce terrain que se mesure la différence entre une architecture de sécurité construite au bénéfice de quelques puissances et un véritable projet de stabilité régionale.

WASHINGTON FACE À SES CONTRADICTIONS

La sécurité américaine n'est pas toujours celle de ses alliés. La guerre contre l'Iran a mis en évidence les limites du système de sécurité sur lequel les monarchies du Golfe ont longtemps fondé leur stratégie. Les États-Unis demeurent un partenaire militaire majeur de l'Arabie saoudite. Les relations entre les deux pays couvrent la défense, les armements, l'énergie, les investissements et les technologies. Mais cette proximité ne signifie pas identité des intérêts.

Washington peut considérer qu'une opération militaire sert ses objectifs stratégiques, alors que Riyad en supporte une partie des conséquences économiques et sécuritaires. La fermeture du détroit d'Ormuz, les menaces contre les infrastructures énergétiques et l'insécurité maritime illustrent cette asymétrie.

Les États-Unis disposent d'une capacité militaire considérable, mais ils ne sont pas nécessairement exposés aux mêmes risques territoriaux et économiques que les pays du Golfe. Cette réalité explique pourquoi Riyad cherche à diversifier ses partenariats et à préserver des canaux diplomatiques avec les acteurs régionaux. La politique américaine connaît également ses propres contraintes intérieures. Les revers enregistrés par l'administration Trump lors des élections de mi-mandat de novembre 2026 ont renforcé la pression politique autour de la guerre et de ses conséquences. Après l'Irak et l'Afghanistan, l'opinion américaine demeure marquée par la fatigue des interventions militaires prolongées. La difficulté de présenter une stratégie de sortie convaincante fragilise la crédibilité de Washington et complique la position de ses partenaires. Le problème dépasse donc la seule relation américano-saoudienne. Il concerne la capacité des États-Unis à maintenir un ordre régional dont les fondements sont de plus en plus contestés. Pour Mohammed ben Salmane, la leçon est claire : un partenariat stratégique reste nécessaire, mais il ne peut constituer l'unique garantie de sécurité d'un État qui ambitionne de maîtriser son propre avenir.

LE PARADOXE STRATÉGIQUE ET LA CONCLUSION

Quand la confrontation détruit les conditions de la puissance. Tous ces éléments ramènent à une contradiction fondamentale. La guerre engagée au nom de la sécurité régionale a produit une insécurité qui dépasse désormais les frontières des pays directement impliqués. Elle a exposé les infrastructures énergétiques, fragilisé les routes commerciales, accentué les rivalités entre alliés et compliqué les projets de développement. Elle a également renforcé le poids des acteurs non étatiques capables de perturber les équilibres régionaux à moindre coût. Les Houthis illustrent cette transformation. Un mouvement qui ne dispose pas des capacités militaires conventionnelles d'une grande puissance peut néanmoins exercer une pression considérable sur les échanges maritimes, les infrastructures et les calculs stratégiques de plusieurs États. La guerre ne se mesure donc plus uniquement à la superficie des territoires conquis ou au nombre d'équipements militaires détruits. Elle se mesure aussi à la capacité d'un acteur à imposer des coûts économiques, à provoquer des incertitudes et à perturber les décisions de ses adversaires. La guerre informationnelle amplifie ce phénomène. Une information contestée peut devenir un sujet diplomatique international ; une rumeur peut affecter les anticipations économiques ; une campagne de communication peut alimenter les tensions entre partenaires. L'affaire des 51 milliards de dollars s'inscrit dans cette nouvelle configuration, même si les responsabilités et les intentions derrière sa diffusion ne sont pas établies. La véritable vulnérabilité des États ne réside plus seulement dans leurs capacités militaires. Elle tient également à leur exposition aux crises de confiance. C'est pourquoi la crédibilité devient une composante essentielle de la puissance.

LA PAIX, ULTIME MESURE DE LA PUISSANCE

Au Moyen-Orient, la véritable ligne de fracture ne sépare plus simplement les États qui disposent des moyens de faire la guerre de ceux qui cherchent à s'en protéger. Elle oppose désormais deux conceptions de la puissance : celle qui entretient les rivalités pour préserver des positions dominantes et celle qui comprend que la stabilité constitue le socle de toute ambition durable. C'est dans cette perspective que doit être appréciée la stratégie de Mohammed ben Salmane. La paix n'est pas ici un renoncement à la puissance, encore moins une posture morale déconnectée des intérêts nationaux. Elle peut devenir un instrument de souveraineté, de sécurité et de projection économique. Pour l'Arabie saoudite, dont la transformation engagée dans le cadre de Vision 2030 exige un environnement régional prévisible, la guerre permanente représente une menace directe contre le projet de puissance lui-même. Mais cette stratégie se heurte à des forces qui tirent leur influence de la fragmentation régionale, de la militarisation des crises et de l'exploitation des antagonismes. Tant que les conflits resteront des instruments de calcul géopolitique, aucune architecture de sécurité ne pourra durablement s'imposer. La paix ne se décrète pas : elle suppose de traiter les causes des affrontements, de reconnaître les intérêts légitimes des acteurs régionaux et de mettre fin aux logiques de déstabilisation. L'enjeu dépasse donc le destin de Riyad. Il concerne la capacité du Moyen-Orient à sortir d'un ordre dans lequel les puissances extérieures, les rivalités régionales et les guerres par procuration ont trop souvent confisqué l'avenir des peuples. Dans cette recomposition, l'Arabie saoudite joue une partie décisive : transformer son poids financier, diplomatique et stratégique en capacité d'apaisement, sans renoncer à ses intérêts ni à son autonomie de décision.

Car, au fond, la puissance ne se mesure pas uniquement à la capacité de vaincre un adversaire, mais aussi à celle d'empêcher qu'un conflit ne devienne le destin de toute une région. Au Moyen-Orient, le leadership de demain ne reviendra pas nécessairement à celui qui dispose du plus grand arsenal, mais à celui qui saura faire de la paix une réalité politique, une garantie de souveraineté et un horizon de développement.

S.L

DR MERWAN BENHADJ AMAR, PRÉSIDENT PAR INTÉRIM DU SNAPO, AU JEUNE INDÉPENDANT :

«Il faut un dispositif d'alerte pour protéger les pharmaciens»

Après le drame de la mort tragique d'un pharmacien agressé dans une officine à Constantine, le Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO) a lancé un appel urgent aux autorités publiques et à la tutelle pour la mise en place de mesures urgentes afin de sécuriser les officines.



Son président national par intérim, le Dr Merwan Benhadj Amar, a détaillé, hier, dans cet entretien accordé au Jeune Indépendant, les revendications du syndicat, notamment la création d'un numéro vert dédié, la facilitation de l'installation des systèmes de surveillance ainsi qu'une meilleure sécurisation de la dispensation des psychotropes.

Le Jeune Indépendant : Une agression mortelle vient de coûter la vie à un pharmacien à Constantine. Un drame qui a suscité une vive émotion dans le milieu de la profession. Disposez-vous d'informations sur les circonstances de cette agression et sur les éventuels antécédents de violences visant les pharmaciens d'officine ?

Merwan Benhadj Amar : Tout d'abord, permettez-moi de rappeler que nous sommes aujourd'hui profondément bouleversés par la perte de notre confrère à Constantine. Au-delà de notre appartenance à une même profession, c'est un être humain, un professionnel de santé qui a perdu la vie alors qu'il exerçait son métier. Concernant les circonstances précises de cette agression, nous préférons laisser l'enquête judiciaire déterminer les faits, établir les responsabilités et apporter toutes les réponses nécessaires. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que les agressions, les menaces, les intimidations et les situations de violence dans les officines ne sont malheureusement pas des phénomènes inconnus de notre profession. Nous avons régulièrement connaissance de situations préoccupantes rapportées par nos confrères à travers différentes wilayas. Ce drame nous interpelle donc collectivement et nous impose de ne plus considérer ces faits comme de simples incidents professionnels.

Le SNAPO a-t-il constaté que les agressions contre les pharmaciens sont devenues plus fréquentes ces dernières années ? Et quelles sont les situations auxquelles ils sont le plus souvent confrontés dans l'exercice de leur métier ?

Je voudrais d'abord préciser que le SNAPO a engagé un travail de recensement et de collecte de données statistiques concernant les agressions verbales et physiques dont sont victimes les pharmaciens et le personnel des officines à travers le territoire national. Ce travail est important, car jusqu'à présent, nous ne disposons pas d'une base de données nationale exhaustive permettant de mesurer précisément l'ampleur de ce phénomène, son évolution et sa répartition géographique. Cependant, les faits qui nous sont rapportés sont particulièrement préoccupants. Et, malheureusement, nous ne parlons pas uniquement d'insultes, de menaces ou de simples altercations. Nous avons en mémoire plusieurs événements d'une extrême gravité. A Bab Ezzouar, un pharmacien et son équipe ont été victimes d'une agression particulièrement violente, au cours de laquelle un employé a failli perdre sa main à la suite d'un coup de sabre. A Tébessa, une pharmacienne enceinte et les membres de son équipe ont vécu un traumatisme considérable lorsqu'un individu a mis le feu à la pharmacie en utilisant de l'essence. A Mascara également, nous avons connaissance d'un drame au cours duquel un proche parent d'une pharmacienne a été tué. Et ce ne sont malheureusement que quelques exemples parmi d'autres situations qui nous sont signalées à travers les wilayas.

Vous avez insisté dans votre appel sur l'urgence de mettre en service la plate-forme numérique de suivi des ordonnances pour les médicaments à propriétés psychotropes. En quoi son absence expose-t-elle les pharmaciens à des risques et quel lien établissez-vous entre ce dispositif et les agressions dont ils peuvent être victimes ?

Concernant le portail numérique, le cadre juridique existe déjà à travers la loi 23-05 relative à la lutte contre l'utilisation et le trafic illicites des substances psychotropes, notamment son article 5 bis 8, qui prévoit la mise en place d'un répertoire national numérique placé sous la responsabilité du ministre de la Santé. Ce dispositif concerne tous les praticiens de la santé, notamment les médecins et les pharmaciens ainsi que les différentes autorités administratives et juridiques intervenant dans la gestion des psychotropes. Il permettra de rendre le suivi et la délivrance de ces médicaments plus simple, plus transparent et plus sécurisée, notamment grâce à l'authentification des ordonnances. Actuellement, un même patient peut consulter plusieurs médecins et obtenir des prescriptions dans différentes officines. Grâce à cette plate-forme, il sera possible de lever tout doute concernant des ordonnances scannées ou falsifiées. Cela sera un souci en moins, car il sera possible de vérifier l'authenticité des ordonnances et d'éviter leur utilisation frauduleuse ou leur présentation à plusieurs pharmaciens pour obtenir plusieurs fois le même traitement. Cela permettra également de lutter contre l'utilisation abusive des psychotropes. Il faut savoir que les altercations entre les patients et les pharmaciens commencent souvent lorsqu'un pharmacien refuse de délivrer un médicament en raison d'un doute sur l'authenticité de l'ordonnance, par conscience et par éthique professionnelle. Ces situations peuvent rapidement dégénérer en disputes, puis en agressions verbales et parfois physiques. Avec ce portail, le pharmacien disposera d'un moyen clair et fiable pour authentifier l'ordonnance. Il pourra ainsi procéder à la délivrance du médicament en toute sérénité ou, si l'ordonnance s'avère frauduleuse, s'abstenir de la dispenser et signaler le cas aux autorités compétentes. Cela permettra de réduire les situations de confrontation et, par conséquent, les risques de disputes, d'agressions qui, malheureusement, ont été mortelles dans plusieurs cas. La réglementation existant depuis 2023, nous attendons désormais la concrétisation et la mise en service de ce répertoire national numérique.

Quelles mesures concrètes le syndicat attend-il des pouvoirs publics pour garantir la sécurité des pharmaciens et du personnel d'officine ? Avez-vous déjà saisi les ministères ou les autorités compétentes sur cette question ?

Le SNAPO formule plusieurs revendications prioritaires. Premièrement, la mise en place d'un numéro vert dédié aux pharmaciens, permettant de signaler immédiatement toute agression, menace ou situation de danger, mais surtout de bénéficier d'une intervention rapide des services de sécurité. Il faut un dispositif d'alerte spécifique, facilement accessible et connu de tous les pharmaciens. Deuxièmement, la facilitation des procédures administratives pour l'installation des caméras de vidéosurveillance et des systèmes d'alarme dans les officines. Nous considérons ces équipements comme des moyens légitimes de protection des pharmaciens, de leurs employés, de leurs patients et de leurs établissements. Il ne faudrait pas que des démarches administratives complexes constituent un obstacle à la mise en place de dispositifs destinés à prévenir les agressions et à faciliter l'identification de leurs auteurs. Troisièmement, la mise en service effective du répertoire numérique des ordonnances relatives aux médicaments à propriétés psychotropes. Nous insistons sur l'urgence de ce dispositif, conformément aux dispositions de la loi 23-05, notamment son article 5 bis 8. Cette plate-forme permettra une meilleure traçabilité, un contrôle plus efficace et une sécurisation du processus de prescription et de délivrance. Elle contribuera également à réduire certaines situations de confrontation auxquelles les pharmaciens peuvent être exposés. Quatrièmement, la révision du service honoraire du pharmacien (SHP) concernant la gestion et la dispensation des médicaments psychotropes. Il faut être conscient que le pharmacien assume, dans ce domaine, des responsabilités particulièrement lourdes : contrôle des prescriptions, vérification de leur conformité, respect des conditions réglementaires, traçabilité et conservation des documents. Ces responsabilités exposent parfois le pharmacien à des situations de pression, de menace, voire de danger physique. Nous estimons donc que la rémunération de cet acte professionnel doit être réévaluée et que le niveau de responsabilité, les contraintes réglementaires et les risques auxquels le pharmacien est exposé soient mieux pris en considération. Le SNAPO souhaite donc engager un dialogue avec le ministère de la Santé et les institutions concernées afin que ces propositions puissent se traduire en décisions concrètes.

EL WATAN :

ALGER ET LA LIGUE ARABE À L'UNISSON :

Un front diplomatique face aux fractures régionales

À la veille d'une importante réunion ministérielle panarabe abritée par l'Algérie, la diplomatie algérienne et le secrétariat général de l'organisation panarabe coordonnent leurs efforts face à l'escalade des conflits au Proche-Orient et en Afrique.

La capitale algérienne s'impose de nouveau comme le carrefour des délibérations régionales. En marge de la session du Conseil des ministres arabes de la Justice accueillie par le pays, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, s'est entretenu avec le haut représentant de la Ligue arabe à l'occasion de sa visite officielle. Cet échange restreint en tête-à-tête, élargi par la suite aux délégations des deux parties, a permis de dresser un état des lieux approfondi des foyers de tension qui menacent l'équilibre géopolitique du monde arabe.

Les discussions ont accordé une place centrale aux développements survenus dans les territoires palestiniens occupés, tout en passant en revue la dégradation sécuritaire et humanitaire persistante au Soudan, en Libye et au Yémen. Les deux responsables ont également examiné les périls pesant sur la stabilité des pays du Golfe, réaffirmant l'impératif absolu d'une action concertée pour privilégier les règlements pacifiques et préserver la souveraineté des États membres face aux ingérences extérieures.

RELANCE DE L'ACTION COMMUNE ET IMPÉRATIF DE RÉFORME

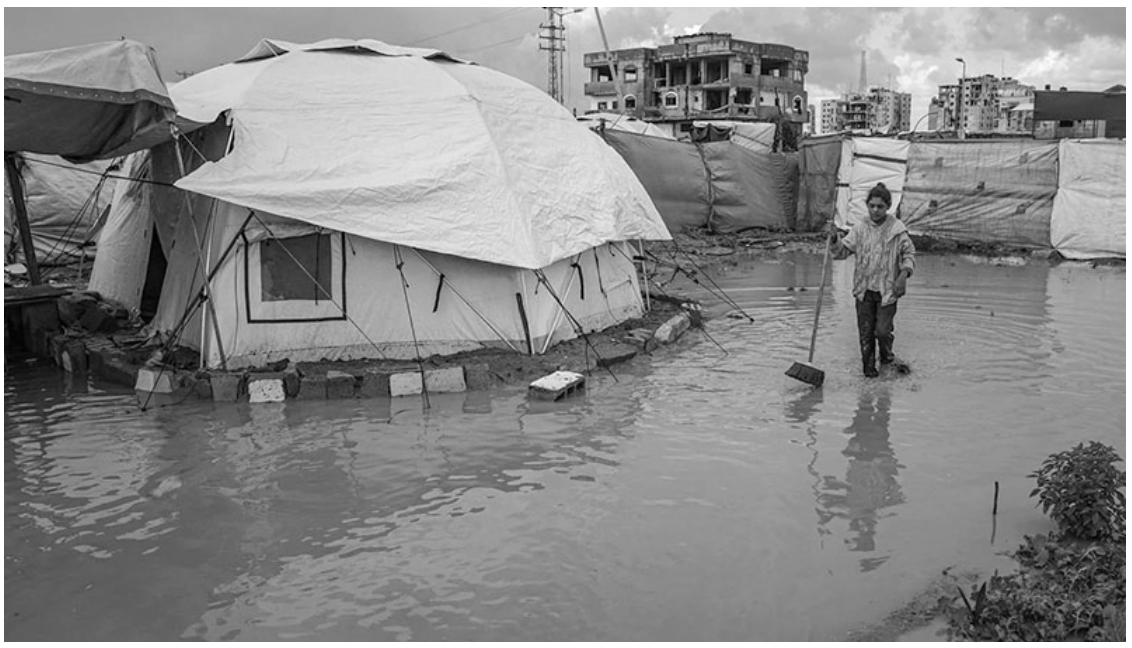
Au-delà de la gestion des urgences sécuritaires, la rencontre a mis en exergue la nécessité de transformer en profondeur les rouages de la concertation interarabe. Ahmed Attaf a réitéré l'attachement indéfectible de son pays aux principes fondateurs de la solidarité régionale, rappelant le rôle névralgique dévolu à l'organisation pour défendre les causes justes et les intérêts collectifs des nations arabes.

Dans cette optique, Alger insiste sur l'aboutissement du chantier de modernisation institutionnelle de la Ligue arabe afin de lui conférer une réactivité accrue face aux mutations mondiales contemporaines. Saluant cette posture d'engagement continu, le haut dirigeant de l'organisation panarabe a rendu hommage au rôle moteur de la diplomatie algérienne dans la consolidation du consensus arabe et la promotion de solutions négociées viables pour la stabilité régionale.

GAZA

Des milliers de familles sinistrées après des pluies torrentielles

Les fortes pluies qui se sont abattues sur la bande de Gaza n'ont pas seulement inondé les tentes des familles déplacées : elles ont également détruit de petits projets commerciaux et artisanaux que leurs propriétaires avaient péniblement lancés pour retrouver une source de revenus après avoir tout perdu durant la guerre.



À Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza, Abdallah Farwana a vu son petit kiosque de vente de pâtisseries et de produits de boulangerie entièrement détruit par les intempéries. Ancien propriétaire d'une boulangerie et de terres agricoles dans le nord de Khan Younès, il avait perdu son domicile, son commerce et ses terres pendant la guerre. Après plusieurs déplacements, il avait installé une petite boulangerie fonctionnant au bois, sans gaz ni électricité, afin de subvenir aux besoins de sa famille. Son activité, qui rencontrait un certain succès auprès des habitants du camp de déplacés grâce à des prix abordables, constituait son unique source de revenus. Il espère désormais pouvoir reconstruire son installation malgré le coût élevé des matériaux.

Les intempéries ont également détruit le petit restaurant de grillades de Sabri al-Aqqad, qui tentait de perpétuer le métier de son père Ahmed, tué durant la guerre. Ce dernier possédait le célèbre restaurant « Abou Sabri », au centre de Khan Younès, détruit lors d'un bombardement israélien. Après avoir investi dans une petite installation malgré le prix élevé du fer et des équipements, Sabri al-Aqqad a tout perdu sous les pluies. Son ancien quartier, situé hors de ce qui est appelé la « ligne jaune », est désormais en ruines et inhabitable, le contraignant à vivre sous une tente dans un camp de déplacés.

De son côté, Majdi Atim a perdu une importante récolte de tabac arabe et levantin, cultivée et préparée avec plusieurs commerçants locaux face à la pénurie de tabac dans le territoire. Faute de terres agricoles disponibles, les producteurs avaient cultivé des parcelles situées dans des zones dangereuses, à proximité de la « ligne jaune ». Après la récolte, le tabac avait été entreposé sous une tente pour le protéger des pluies annoncées. Les eaux torrentielles ont finalement emporté l'abri et toute la marchandise, réduisant à néant des mois de travail et d'investissements.

Face à ces pertes, l'Association des déplacés de la bande de Gaza a alerté sur l'aggravation de la crise humanitaire et appelé la communauté internationale, l'ONU, les organisations humanitaires et le Comité international de la Croix-Rouge à intervenir d'urgence. Elle réclame notamment l'autorisation d'acheminer des logements préfabriqués et des matériaux de construction et de reconstruction, ainsi que la distribution de tentes, bâches, couvertures, matelas, vêtements d'hiver et moyens de chauffage aux familles les plus vulnérables.

L'association a averti que le maintien des déplacés dans des tentes délabrées, incapables de les protéger des pluies, du froid hivernal ou de la chaleur estivale, constituait une menace pour leur vie et leur dignité.

Ces pertes interviennent alors que l'économie de Gaza traverse un effondrement sans précédent. Selon le dernier rapport de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), publié en septembre 2026, environ 92 % des établissements économiques du territoire ont été endommagés ou détruits depuis octobre 2023. Le taux de chômage a atteint 78 % en 2025, tandis que plus de 90 % de la population en âge de travailler n'exerçait pas d'activité professionnelle. Les besoins en matière de relèvement et de reconstruction sont estimés à 71,5 milliards de dollars.

Au-delà de la destruction de quelques commerces et récoltes, ces témoignages illustrent les difficultés rencontrées par des milliers de Palestiniens qui, après avoir perdu leurs emplois et leurs biens durant la guerre, tentaient de reconstituer leurs moyens de subsistance avec des ressources limitées, avant que les intempéries ne réduisent à nouveau leurs efforts à néant.

PAKISTAN : LES ENFANTS DE GAZA CONFRONTÉS À LA FAIM ET AU FROID, ALORS QU'ISRAËL RESTREINT L'ACCÈS À L'AIDE

Le Premier ministre pakistanais, Shehbaz Sharif, a déclaré que les enfants de la bande de Gaza souffrent de la faim et du froid, et qu'ils sont dépourvus d'abri. Il a exprimé sa profonde préoccupation face aux restrictions imposées par Israël à l'acheminement de l'aide humanitaire essentielle destinée aux Palestiniens.

Cela a été exprimé dans une publication de Sharif sur la plateforme américaine « X », dans laquelle il a condamné les agressions et les mesures israéliennes qui violent l'accord de cessez-le-feu ainsi que le droit international.

Charif a exprimé sa tristesse face à la situation des enfants dans la bande de Gaza, qui n'ont nulle part où se réfugier et qui souffrent de la faim et du froid.

Il a également fait part de son inquiétude concernant « les mesures israéliennes illégales visant à empêcher l'acheminement de l'aide humanitaire essentielle au peuple palestinien ».

Il a ajouté avoir donné instruction au ministère pakistanais des Affaires étrangères de prendre toutes les mesures possibles pour accroître, de toute urgence, l'aide humanitaire.

Ces déclarations de Sharif interviennent alors que les souffrances des Palestiniens déplacés dans la bande de Gaza se sont aggravées, en raison d'une dépression atmosphérique — accompagnée de fortes pluies et de vents violents — qui a frappé l'enclave vendredi soir, avant de s'atténuer hier, dimanche soir.

LE PARLEMENT ARABE LANCE UN APPEL HUMANITAIRE URGENT POUR SAUVER LES PERSONNES DÉPLACÉES À GAZA DES DANGERS DU FROID ET DES INONDATIONS

Le Parlement arabe a lancé un appel humanitaire urgent à la communauté internationale, à l'Organisation des Nations Unies et à ses institutions compétentes, aux organisations humanitaires et de secours arabes, islamiques et internationales, ainsi qu'à la conscience humaine mondiale, afin d'agir immédiatement pour sauver le peuple palestinien dans la bande de Gaza. Sont particulièrement visés les enfants, les femmes et les personnes âgées, qui risquent de mourir de froid ou par noyade dans des tentes de fortune vétustes, alors qu'ils sont exposés à des pluies torrentielles, à des tempêtes et à un froid glacial, en l'absence des conditions minimales pour un abri sûr et une protection humanitaire.

Dans un communiqué publié aujourd'hui, le Parlement arabe a mis en garde contre l'aggravation de la catastrophe humanitaire, alors que des centaines de milliers de personnes déplacées continuent de subir des conditions de vie extrêmes qui menacent leur vie et leur sécurité. Il a souligné que les scènes de tentes inondées par les eaux de pluie — dont certaines se sont effondrées sur leurs occupants — ainsi que la souffrance des enfants, des femmes et des personnes âgées face à un froid glacial, illustrent une tragédie humanitaire effroyable. Une telle situation exige une intervention internationale immédiate et constitue une honte pour la communauté internationale ; celle-ci ne saurait se contenter de publier des déclarations exprimant son inquiétude ou sa condamnation, alors qu'un peuple tout entier est laissé face au risque de mort, sous la pluie et à ciel ouvert, après la destruction de ses foyers et la perte des conditions élémentaires d'une vie digne et de la sécurité humaine.

Il a également souligné que la situation à laquelle sont confrontées les personnes déplacées dans la bande de Gaza ne relève pas d'une simple catastrophe due aux mauvaises conditions météorologiques ; il s'agit, en réalité, d'une tragédie humanitaire aggravée par les destructions massives causées par l'agression de l'entité occupante israélienne, ainsi que par la privation, pour le peuple palestinien, des éléments les plus élémentaires de la vie, d'un abri sûr et d'une protection humanitaire.

Il a souligné que la protection des civils et la satisfaction de leurs besoins fondamentaux constituent une obligation juridique imposée par les règles du droit international humanitaire — au premier rang desquelles figure la quatrième Convention de Genève — ainsi qu'une responsabilité humanitaire et morale qui ne saurait souffrir aucun délai. Il a ajouté que le fait de continuer à exposer des milliers de familles palestiniennes — en particulier les enfants, les femmes et les personnes âgées — au risque de mourir de froid ou par noyade constitue un véritable test pour la conscience de l'humanité et la crédibilité de la communauté internationale.

Le Parlement arabe a appelé les Nations Unies, le Conseil de sécurité, ainsi que les organisations humanitaires et de secours, à mener une action internationale immédiate et efficace visant à fournir des logements temporaires, des tentes résistantes à la pluie et aux tempêtes, des équipements d'hébergement et de chauffage, des couvertures et des médicaments. Il a également exhorté à permettre l'acheminement de l'aide humanitaire sans restrictions ni entraves, et à prendre des mesures urgentes pour protéger les personnes déplacées face aux risques liés aux pluies et aux inondations. Par ailleurs, il a exigé que les autorités de l'occupation israélienne respectent leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et garantissent que l'aide parvienne aux personnes qui en ont besoin.

Il a souligné que Gaza n'a pas besoin de davantage de déclarations de solidarité et de compassion, mais plutôt d'une action internationale urgente qui sauve des vies, préserve la dignité humaine et mette fin au silence et à l'impuissance de la communauté internationale.

10 choses à savoir sur les allergies saisonnières

Chaque année, le printemps sonne le retour des beaux jours mais aussi celui des allergies saisonnières. Voici tout ce qu'il faut savoir à leur sujet pour s'en prémunir.



PLUSIEURS ALLERGÈNES SONT EN CAUSE

Les allergies saisonnières surviennent généralement au début du printemps et durent tout au long de l'été. Plusieurs allergènes sont en cause : les pollens d'arbres, de plantes graminées ou encore de plantes herbacées. Elles provoquent des « rhinites allergiques » saisonnières.

ELLES PEUVENT APPARAÎTRE À L'ÂGE ADULTE

Environ 10 millions de personnes souffrent d'allergies saisonnières. Le plus souvent, elles sont dues à un facteur héréditaire mais on constate de plus en plus d'adultes qui contractent des allergies relativement tard au cours de leur vie. Cela est en partie dû à la pollution atmosphérique qui augmente la nocivité des pollens.

DES TRAITEMENTS ALTERNATIFS ET/OU COMPLÉMENTAIRES EXISTENT

Des essais ont indiqué que la spiruline aurait un rôle positif sur le système immunitaire des muqueuses des voies nasales. Le rooibos, une autre plante, contient de la quercétine, un flavonoïde qui bloquerait la libération d'histamine et modulerait la réaction inflammatoire. Mais le remède naturel le plus souvent recommandé en cas d'allergie saisonnière est l'ortie en infusion ou en capsules.

ON PEUT S'INFORMER DU TAUX DE POLLEN DANS L'AIR EN TEMPS RÉÉL

De nombreux sites, notamment celui du Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA) et applications, permettent aux personnes allergiques d'être informées en temps réel du taux de pollen dans l'air et de prendre les précautions nécessaires pour éviter une crise d'allergie.

LES SYMPTÔMES SONT CARACTÉRISTIQUES

Une allergie aux pollens se traduit par une rhinite (nez qui coule, éternuements, nez bouché) ou une conjonctivite (yeux qui pleurent et qui piquent) mais aussi par une gêne respiratoire et parfois de l'asthme. Une sensation de démangeaison dans la gorge peut également se faire ressentir.

ON PEUT LIMITER SON EXPOSITION AUX POLLENS

Pour réduire les symptômes, ne faites pas sécher votre linge dehors, en voiture, roulez fenêtres fermées et si vous devez activer la climatisation ou le chauffage, choisissez l'option « recyclage de l'air intérieur ». Il faut par ailleurs se doucher, se laver les cheveux, se laver les mains et changer de vêtements fréquemment (surtout avant de dormir)

IL N'Y A PAS DE POLLEN DANS L'AIR LORSQU'IL PLEUT

Lorsqu'il pleut ou juste après la pluie, les pollens ne sont plus dans l'air, c'est donc l'occasion de prendre l'air si on est très allergique. De manière générale, évitez les activités intenses à l'extérieur lorsque la saison démarre ou choisissez de les pratiquer le soir.

La désensibilisation consiste à habituer progressivement le corps à l'allergène qu'il rejette. Pour cela, le patient est soumis à des doses croissantes de l'allergène rejeté. Ces doses peuvent être données par voie orale ou par voie injectable. C'est un traitement long et contraignant, mais qui a fait ses preuves.

Voici comment réduire votre risque d'hypertension – et ca ne prend que 31 minutes par jour !

Une nouvelle étude américaine a démontré que réduire simplement le temps de sédentarité permettait de réduire les risques d'hypertension artérielle minutes par jour, permettrait de diminuer sa tension artérielle. Cette enquête a été menée sur 283 participants, âgés de 60 à 89 ans. Ils étaient tous considérés comme très sédentaires et atteints d'obésité modérée, sévère ou massive. Un tracker a été placé sur eux durant 6 mois et des résultats précis ont ainsi pu être obtenus.

4ÈME CAUSE DE DÉCÈS PRÉMATURÉS DANS LE MONDE

La sédentarité se définit par le fait de rester assis durant de longs moments, et ce, de manière régulière. Cela a notamment lieu au travail, dans les transports, dans notre lit ou notre salon. Chaque jour, nous passons en moyenne entre 8 et 12 heures par jour assis. Cela n'est pas sans conséquence pour notre santé. En effet, le risque de diabète de type 2, de maladies cardiovasculaires, de cancers et d'obésité augmentent. D'après l'OMS, entre 3,2 et 5 millions de décès sont liés à la sédentarité, par an. L'organisation précise même que, 70 % de la population mondiale ne seraient pas assez actifs physiquement. Lorsque la santé le permet, la solution idéale pour lutter contre la sédentarité est l'activité physique, même de faible intensité. L'OMS précise qu'une activité physique régulière réduit le risque de :

cardiopathie de 30 %, diabète de 27 %, cancers du sein et du côlon de 21 à 25 %.

31 MINUTES DE MOINS PASSÉ ASSIS RÉDUIRAIT LA TENSION ARTÉRIELLE

Grâce au suivi des 283 participants, des résultats précis ont été obtenus. En effet, cette étude démontre qu'en moyenne les participants avaient réduit leur temps passé assis de 31 minutes et ainsi, diminué leur pression artérielle systolique de près de 3,5 millimètres de mercure (mmHg). Le docteur Rosi Rosenberg, chercheuse de l'étude américaine, explique : « Nos résultats sont prometteurs car passer moins de temps assis, est peut-être plus facile pour les gens que d'augmenter l'activité physique, en particulier chez les personnages âgées qui sont plus susceptibles d'avoir des douleurs chroniques ou des capacités physiques réduites. » Selon une autre étude réalisée par l'université de San Francisco, la réduction de la tension artérielle systolique de 5 mmHg, peut faire chuter la mortalité due aux AVC de 14 %. En ce qui concerne les maladies coronariennes, la diminution est tout de même de 9 %. Pour finir, il existe quelques habitudes à prendre pour réduire la sédentarité. Par exemple, il est conseillé de se lever quelques minutes toutes les heures, si votre travail demande une position assise continue. Par ailleurs, lorsque vous êtes au téléphone, il est recommandé de marcher plutôt que de rester sur place. Enfin, pour les courts déplacements, il vaut mieux privilégier la marche ou le vélo.

Comment se débarrasser des poches sous les yeux ?

Avez-vous remarqué ces poches tenaces qui trahissent vos nuits difficiles ? Dites adieu aux yeux fatigués et bonjour à un regard pétillant !

Découvrez nos astuces pour embellir votre contour des yeux selon le type de poches: aqueuses, adipeuses ou graisseuses... chaque problème a sa solution !

Comprendre les différents types de poches

Les poches sous les yeux ne sont pas toutes identiques, et leur origine peut influencer les solutions à adopter.

On distingue deux types principaux :

Poches aqueuses : Dues à une mauvaise circulation sanguine et lymphatique. Elles sont souvent prononcées au réveil et s'estompent naturellement au cours de la matinée.

Poches adipeuses ou graisseuses : Causées par une accumulation de graisse sous les yeux. Elles apparaissent généralement avec l'âge à cause d'une sous production de fibres de collagènes et d'élastine, elles ne disparaissent pas au cours de la journée

LES CAUSES DES POCHES SOUS LES YEUX

Outre le type de poche, divers facteurs peuvent contribuer à leur apparition :

Vieillissement de la peau, rétention d'eau,

oedème, réactions allergiques, mauvaise hygiène de vie (tabac, alcool),

fatigue, surconsommation de sel (charcuterie, fromage...).

Nos solutions naturelles pour dire adieu aux poches

Heureusement, de nombreux remèdes naturels peuvent aider à atténuer les poches sous les yeux :

HYDROLAT DE BLEUET

Appliquez des compresses imbibées d'hydrolat de bleuet pendant 15 minutes. Ses propriétés apaisantes et anti-inflammatoires procurent une sensation de fraîcheur immédiate. Adoptez une utilisation quotidienne pour des résultats optimaux. Un remède efficace pour la conjonctivite.

HUILE ESSENTIELLE DE CISTE

Riche en alpha-pinène, elle stimule la régénération cellulaire, atténue les rides et tonifie la peau.

CONCOMBRE

Un classique pour une raison ! Ses propriétés antioxydantes et sa teneur élevée en vitamines C et B9 hydratent la peau, atténuent les cernes et stimulent la production de collagène. Appliquez des tranches fraîchement coupées sur les yeux pendant 10 à 15 minutes.

CUILLÈRE FROIDE

Placez deux cuillères au congélateur pendant quelques minutes. Appliquez-les ensuite sur vos yeux pour un effet décongestionnant immédiat.

THÉ FROID

Les sachets de thé, riches en tanins et en caféine, ont des propriétés anti-cernes et décongestionnantes. Trempez un sachet de thé dans de l'eau froide, puis placez-le au congélateur pendant 10 à 20 minutes. Appliquez-le sur vos yeux pendant 15 minutes.

SOINS COSMÉTIQUES POUR UN REGARD FRAIS

Pour un effet plus durable, optez pour des soins contours des yeux spécifiques.

CRÈMES ET SÉRUMS

Choisissez des formules à base de caféine et de niacinamide pour réduire les poches, décongestionner les yeux et favoriser la microcirculation.

ROLL-ON

L'embout métallique procure un effet frais et massant qui stimule la circulation et décongestionne la zone du contour des yeux.

CONSEILS SUPPLÉMENTAIRES POUR PRÉVENIR LES POCHES

En plus des solutions mentionnées ci-dessus, voici quelques habitudes à adopter pour limiter l'apparition des poches sous les yeux :

Dormez suffisamment (au moins 7 à 8 heures par nuit).

Hydratez-vous correctement.

Réduisez votre consommation de sel et d'alcool.

Limitez le tabac.

Mangez des aliments riches en potassium (bananes, pommes de terre, légumes verts).

Appliquez une crème solaire avec un SPF (Sun Protection Factor) élevé sur le contour des yeux pour protéger la peau fragile de cette zone.

Massez délicatement le contour des yeux chaque matin et soir avec vos doigts ou un applicateur spécifique.

En cas de poches persistantes ou sévères, il est important de consulter un médecin ou un dermatologue pour écarter d'éventuels problèmes médicaux sous-jacents.

Selection du jour

TF1

21h10

Esprits criminels



Avec Matthew Gray Gubler, A.J. Cook, Kirsten Vangsness, Paget Brewster, Joe Mantegna, Aisha Tyler, Zach Gilford, Adam Rodriguez, Ryan-James Hatanaka, Daniel Henney

Un corps échoué sur une plage du Maryland révèle, lors de l'autopsie, la signature d'un tueur qui a déjà fait quatre victimes. Lancés dans une course contre la montre, les enquêteurs doivent remonter le fil des événements pour empêcher le tueur de sévir à nouveau.

La grande librairie

21h05

Présenté par : Augustin Trapenard
Le grand rendez-vous de l'actualité littéraire sous toutes ses formes : romans, essais, histoire, polars, bandes dessinées, jeunesse... Augustin Trapenard convie des auteurs venus d'univers différents. «La grande librairie» a toujours pour seul mot d'ordre le plaisir de découvrir de nouvelles contrées littéraires et d'assister à des rencontres entre auteurs, qui échangent sur leurs ouvrages et apportent leur éclairage personnel. Auteurs confirmés ou talents naissants, ils révèlent à demi-mots leurs secrets de fabrication. Des rubriques régulières viennent ponctuer l'émission, notamment la découverte d'une librairie dans les quatre coins de l'Hexagone et le coup de coeur des libraires



La France a un incroyable talent

21h10

Présenté par : Karine Le Marchand
Pour cette sixième soirée d'auditions de La France a un incroyable talent, les candidats devront redoubler d'originalité pour convaincre le jury. Karine Le Marchand dispose encore de son Golden Buzzer, qui permet d'accéder directement aux quarts de finale. Parmi les talents attendus, Clairie tentera de transformer le public en chorale géante, tandis que Diane mêlera humour et engagement dans ses chansons. Gildo Gomes proposera un impressionnant numéro de contorsion aérienne et le duo japonais Toy Toy Toy fera du yoyo un véritable spectacle. Enfin, les artisans de Rotta C célébreront leurs métiers en chanson. De quoi surprendre les quatre jurés !



Les disparus des Argonnes

france 2

21h10



Avec Alix Poisson, Mehdi Nebbou, Vincent Deniard, Anne Charrier, Félix Moati, Camille Claris, Xaverine Lefevre, Isabelle Cote-Willems, Xaverine Lefebvre, Isabelle Côté Willems
Toujours en 1988, Guy Lachêne est incarcéré et jugé pour le viol et la séquestration d'un auto-stoppeur italien, retrouvé vivant dans son camping-car. Si l'armée le décrit comme un homme sans histoires, les correspondances troublantes entre ses affectations militaires et les lieux des disparitions sèment le doute. Tandis que les médias se passionnent pour l'affaire, la justice se divise : Lachêne est condamné pour le viol, mais les preuves manquent pour le relier formellement aux disparitions.

Verdun : 300 jours 300 nuits

france 3

21h10

Réalisateur : Mickaël Gamrasni
Pendant 300 jours et 300 nuits plus d'un million de Français venus de toutes les régions de France et des colonies convergent à Verdun, un rempart stratégique pour combattre les troupes allemandes qui occupent une partie du pays. Pour la première fois, dans un même élan, la France des petits pays entre en lutte pour sauver la nation toute entière. Verdun est bien plus qu'une bataille militaire, c'est à la fois un lieu et un moment fondateur inscrit dans la mémoire de toutes les familles où est né un sentiment nouveau, celui d'appartenir à la République.



Enquêtes criminelles

W9

19h25

Présenté par : Nathalie Renoux, Michel Mary
C'est l'histoire d'un crime résolu de façon inattendue, presque inespérée, après trente-six ans de mystère. Le 8 mai 2022, Yves Chatain, un chauffeur routier de 56 ans, avoue le meurtre de Marie-Thérèse Bonfanti, une jeune mère de famille disparue à Pontcharra (Isère) le 22 mai 1986. Pour les proches de la mère de famille, cette révélation a un goût amer. Car le suspect pourrait bien ne jamais aller en prison ! En effet, pour la justice, le crime serait prescrit. C'est d'autant plus cruel et frustrant que le suspect était dans le dossier depuis le début.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Edité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e- mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siége social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail :agence.reqie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustrations adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

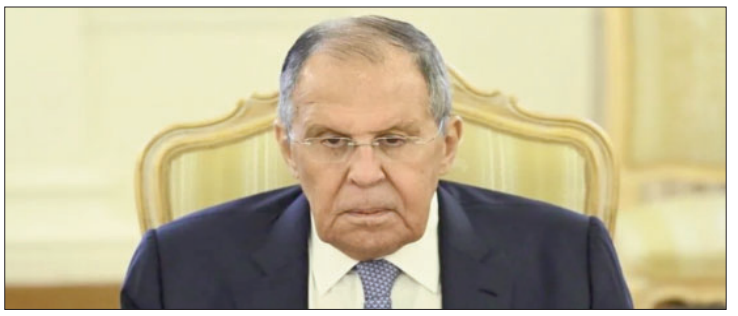
LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

LE CHIFFRE DU JOUR

145 **LA DETTE** extérieure totale du Nigeria a atteint environ 145 milliards de dollars en 2025, selon les données de la Banque mondiale.

POURPARLERS DE PAIX POUR L'UKRAINE

L'Europe mise à la porte, ses sanctions contre la Russie en échec



Les pourparlers de paix pour l'Ukraine se jouent désormais sans l'Europe. Les pourparlers, se jouerons autour d'une table à trois, Russie, Ukraine et États-Unis, que se dessinent les contours d'un éventuel règlement. Les Européens, eux, sont restés à la porte. Ils ont fait le voyage, mais ils ne participeront pas directement aux discussions. Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, ne s'est pas embarrassé de formules diplomatiques pour le dire, mardi, lors d'une conférence de presse à Moscou, à l'issue d'une réunion conjointe des ministres des Affaires étrangères et de la Défense et des secrétaires des conseils de sécurité de l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC).

« Quant à la participation des Européens, ils ont pris l'avion pour Abou Dhabi. Qu'ils restent donc à l'hôtel », a-t-il déclaré.

La phrase, brutale, résume à elle seule le basculement en cours. L'Union européenne, qui s'était présentée pendant près de quatre ans comme un acteur incontournable du dossier ukrainien, comme le principal soutien financier et militaire de Kiev et comme l'architecte des sanctions contre Moscou, se retrouve aujourd'hui spectatrice d'une négociation qui décidera pourtant de l'avenir de la sécurité européenne.

Selon Lavrov, les discussions porteront, sur proposition des États-Unis et avec l'accord de Moscou, sur la sécurité collective dans la région. Les garanties envisagées entreraient en vigueur après la conclusion d'un règlement global du conflit.

Le ministre a présenté cette démarche comme une différence majeure avec celle de l'administration de l'ancien président américain Joe Biden, à laquelle il a reproché d'avoir « refusé avec arrogance ne serait-ce que de discuter de garanties de sécurité collective » et d'avoir évité le dialogue.

Le contraste est saisissant. Sous Biden, Washington et Bruxelles parlaient d'une seule voix : pas de négociation, pas de concession, seulement la défaite stratégique de la Russie par la guerre par procuration et par les sanctions. Sous Donald Trump, Washington a choisi une autre voie : parler directement à Moscou, discuter de garanties de sécurité, chercher un règlement global. Et dans ce nouveau format, l'Europe n'a plus sa place.

L'EUROPE ACCUSÉE DE VOULOIR « GAGNER DU TEMPS » POUR KIEV

« À la demande des médiateurs américains, les pourparlers portent sur les contours de la future architecture de sécurité de l'Ukraine, de la Russie et de l'ensemble de notre région. On pourrait parler de sécurité européenne », a déclaré Lavrov.

Selon lui, les positions exprimées à Bruxelles et dans d'autres capitales de l'Union européenne se résument à une demande de cessez-le-feu immédiat. Réagissant à la position de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, selon laquelle les discussions sur la future architecture de sécurité doivent attendre un cessez-le-feu durable, Lavrov a accusé l'UE de vouloir « gagner du temps » pour permettre à Kiev de reconstituer ses capacités militaires. Il a affirmé que Moscou rejetterait cette approche. Cette accusation touche au cœur de la stratégie européenne depuis le début du conflit. Pour Bruxelles, le cessez-le-feu n'a jamais été une étape vers la paix, mais une pause tactique. Une pause pour réarmer l'Ukraine, pour relancer sa production d'obus, pour former de nouvelles brigades, pour préparer une nouvelle contre-offensive. Moscou l'a compris, et refuse désormais de tomber dans ce piège.

LES SANCTIONS : L'ARME QUI S'EST RETOURNÉE CONTRE L'EUROPE

L'isolement actuel de l'Europe n'est pas un accident. Il est le résultat direct de l'échec de sa propre stratégie. Depuis février 2022, l'Union européenne a fait un pari : affaiblir la Russie en la coupant de ses marchés, en gelant ses avoirs, en plafonnant le prix de son pétrole, en multipliant les paquets de sanctions, plus d'une quinzaine à ce jour.

L'objectif affiché était de faire s'effondrer l'économie russe, de provoquer une pénurie, une crise sociale, un effondrement du rouble, et de forcer Moscou à se retirer d'Ukraine. Quatre ans plus tard, le constat est inverse. La Russie n'a pas plié. Elle a réorienté son commerce vers l'Asie, vers la Chine, l'Inde, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine. Elle a renforcé sa production industrielle, notamment militaire. Elle a consolidé son système financier hors du dollar et de l'euro. Ses recettes énergétiques, malgré les sanctions, sont restées considérables grâce à la hausse des prix mondiaux et à de nouveaux débouchés. C'est l'Europe, au contraire, qui a payé le prix fort de sa propre guerre économique. En se privant du gaz russe bon marché, elle a fait exploser ses coûts énergétiques. Ses industries, notamment l'industrie allemande, ont perdu en compétitivité. Ses agriculteurs, ses transporteurs, ses ménages ont subi une inflation historique. Ses usines ferment ou délocalisent, ses déficits se creusent, sa croissance stagne. La politique de sanctions, présentée comme une arme chirurgicale contre le Kremlin, s'est transformée en boomerang économique contre les Européens eux-mêmes. Les dirigeants européens ont sacrifié la prospérité de leurs peuples sur l'autel d'une confrontation avec Moscou qu'ils ne pouvaient pas gagner.

Aujourd'hui, même les États-Unis, sous Trump, le reconnaissent implicitement : les sanctions n'ont pas atteint leur objectif, et il faut négocier. Washington parle de garanties de sécurité, de compromis, d'équilibre des intérêts. Bruxelles, elle, reste prisonnière de sa propre rhétorique, incapable de reconnaître son échec, incapable de proposer autre chose que « plus de sanctions, plus d'armes, plus de guerre ».

MOSCOU PRIVILÉGIE LE DIALOGUE AVEC WASHINGTON

Lavrov a dit espérer que Washington continuerait de discuter de garanties de sécurité afin de parvenir à « un équilibre équitable des intérêts, sans porter atteinte à la sécurité de quiconque ». C'est là toute la différence entre les deux approches. La Russie ne demande pas la capitulation de l'Ukraine, ni l'humiliation de l'Europe. Elle demande ce qu'elle demande depuis des années : une architecture de sécurité qui tienne compte des intérêts de tous, et pas seulement de ceux de l'OTAN. Une Ukraine neutre, démilitarisée de sa menace, et des garanties qui empêchent un nouveau conflit. Les États-Unis, pragmatiques, semblent prêts à en discuter. L'Europe, idéologique, refuse. Et c'est précisément pour cela qu'elle est écartée.

UNE EUROPE ISOLÉE, FACE À SES PROPRES CONTRADICTIONS

À Abou Dhabi, l'Europe apprend à ses dépens une leçon amère : on ne peut pas prétendre être un acteur de la paix quand on a tout misé sur la guerre. On ne peut pas exiger une place à la table des négociations quand on a refusé pendant des années toute négociation. On ne peut pas parler de sécurité européenne en excluant la Russie, la plus grande puissance militaire du continent.

En voulant utiliser le conflit ukrainien pour affaiblir la Russie, l'Union européenne s'est affaiblie elle-même. Elle a perdu son autonomie énergétique, sa compétitivité industrielle, sa crédibilité diplomatique et, désormais, sa place dans les pourparlers de paix.

Les Européens sont à Abou Dhabi, mais ils restent à l'hôtel. C'est l'image d'un continent qui, à force de suivre aveuglément Washington sous Biden, de s'aligner sur Kiev et de diaboliser Moscou, s'est mis lui-même hors-jeu. Pendant que Russes, Ukrainiens et Américains discutent de l'avenir, Bruxelles regarde par la fenêtre, et découvre que son plan ne fonctionne plus.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

L'Algérie mise sur l'intelligence artificielle et le partenariat chinois pour bâtir sa souveraineté technologique

L'Algérie veut faire de l'intelligence artificielle un levier de souveraineté, de développement économique et de rayonnement régional. Dans ce cadre, le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique multiplie les initiatives pour renforcer ses compétences, moderniser ses infrastructures et transformer les résultats de la recherche en produits concrets, industrialisables et commercialisables.

Deux réunions tenues à quelques jours d'intervalle, sous la présidence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, illustrent cette stratégie : d'un côté, la construction d'un centre de données pour l'intelligence artificielle avec un partenaire chinois ; de l'autre, la valorisation accélérée de la recherche dans le domaine des systèmes autonomes.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a examiné, à l'École nationale supérieure de l'intelligence artificielle au pôle scientifique et technologique Chahid Abdelhafid Ihaddaden à Sidi Abdellah, avec une délégation chinoise, le projet de réalisation d'un centre de données pour l'intelligence artificielle au niveau de cette école. Selon ce qu'a publié le ministre sur sa page Facebook, les discussions ont porté sur les aspects techniques et d'ingénierie du projet, notamment l'infrastructure et les équipements technologiques, le calendrier de mise en œuvre, ainsi que les exigences environnementales et réglementaires, afin de garantir les conditions appropriées pour la réalisation de cette installation stratégique conformément aux normes internationales.

Ce projet incarne une étape qualitative vers le renforcement des capacités nationales dans le domaine du calcul à haute performance, le développement de l'infrastructure numérique et de recherche, et la consolidation de la place de l'Algérie comme pôle régional dans le domaine de l'intelligence artificielle, à travers des partenariats internationaux fondés sur le transfert de connaissances et de technologies et le renforcement des capacités nationales.

Le choix de la Chine n'est pas fortuit. Pékin est aujourd'hui l'une des premières puissances mondiales en matière d'intelligence artificielle, de supercalculateurs, de centres de données, de robotique et d'applications industrielles de l'IA. S'appuyer sur cette expertise permet à l'Algérie de gagner du temps, d'accéder aux technologies les plus avancées et de former ses ingénieurs et chercheurs aux standards internationaux. Le centre de données de Sidi Abdellah ne sera pas une simple infrastructure technique. L'infrastructure ne suffit pas. Encore faut-il transformer la connaissance en valeur ajoutée. C'est l'objet de la deuxième réunion présidée par M. Baddari.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a tenu une réunion avec plusieurs directeurs d'écoles et de centres de recherche scientifique, consacrée à l'évaluation de la situation de la valorisation des résultats de la recherche scientifique et de l'innovation, notamment dans le domaine des systèmes autonomes.

Dans le cadre du renforcement du rôle de la recherche scientifique dans la construction de l'économie du savoir et la consolidation de la souveraineté technologique nationale, M. Baddari a présidé, dimanche, une réunion en présence du directeur de l'École nationale supérieure des systèmes autonomes (ENSSA), du directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique, ainsi que des directeurs du Centre de recherche en technologies industrielles (CRTI) et du Centre de développement des technologies avancées (CDTA). Cette réunion a été consacrée à l'évaluation de la situation de la valorisation des résultats de la recherche scientifique et de l'innovation, notamment dans le domaine des systèmes autonomes, englobant les robots intelligents, les drones, les véhicules autonomes, les systèmes embarqués ainsi que les applications de l'intelligence artificielle et du contrôle autonome.

Dans ce contexte, l'accent a été mis sur la nécessité de faire passer rapidement ces résultats de la phase de recherche et de développement à celle de la réalisation de prototypes et de solutions technologiques susceptibles d'être industrialisées et commercialisées, tout en renforçant la complémentarité entre l'ENSSA et les centres de recherche, afin de mobiliser les compétences nationales et les potentialités scientifiques et technologiques au service du développement de produits à forte valeur ajoutée.

Dans un monde où l'IA devient un facteur de puissance économique et géopolitique, dépendre entièrement des technologies étrangères est un risque. L'Algérie veut donc construire ses propres capacités : former ses talents, disposer de ses propres infrastructures de calcul, maîtriser les données, développer ses propres modèles et applications.

B. KH.